

La famille COQUILLE de Guadeloupe et ses véritables origines

Le général COQUILLE DUGOMMIER

Bernadette et Philippe Rossignol

Le général de la Révolution DUGOMMIER est issu de la famille guadeloupéenne COQUILLE. Plusieurs publications sur lui évoquent parfois brièvement sa vie privée. Nous allons voir ici l'ensemble de cette importante famille de la Guadeloupe en commençant par son origine en France, restée mystérieuse jusqu'à nos recherches.

Les publications sur DUGOMMIER

Outre les sources d'archives indiquées en notes, plusieurs biographies ont été consultées (à l'époque du début de la recherche il y a plusieurs années, en bibliothèque ou salle d'archives, aujourd'hui certaines numérisées et disponibles sur Internet, Gallica, Manioc, etc.). Nous les classons par ordre chronologique de publication :

Emile Vauchelet, Le général Dugommier, Revue historique XXX, mai-avril 1886, p. 276-313

Arthur Chuquet, La jeunesse de Napoléon, tome 3, Toulon, Armand Colin, 1898.

Emile Vauchelet, La Guadeloupe, ses enfants célèbres, Dugommier, Montreuil sur Mer, 1899

Paul Pineau, Le général Dugommier, sa vie, sa correspondance, 1902

Arthur Chuquet, Dugommier 1738-1794, Paris, Fontémoing, 1904

Roman d'Amat, Dictionnaire de Biographie Française, 1961

Sainte Croix de La Roncière, Grandes figures coloniales, Dugommier (inédit)

Armes

Guadeloupe : d'azur à 3 coquilles d'or posées 2 et 1.

GÉNÉALOGIE

Le Nivernais ?

La majeure partie des arbres sur Geneanet et publications sur les COQUILLE de la Guadeloupe les font descendre de la famille COQUILLE du Nivernais, en faisant de Germain, père de ceux partis pour la Guadeloupe, un fils de Claude Coquille, conseiller secrétaire du roi, et de Michelle Cormier et en remontant jusqu'à Guillaume Coquille, né vers 1244, riche commerçant de Nevers.

A

C'est ce que semble croire un descendant Coquille, Saint Germain Coquille, propriétaire demeurant au bourg de Caillou, Pointe Noire, qui dépose le 25/07/1859 chez Me Baudot, notaire à Basse Terre, pour les transcrire et garder en minutes, deux documents, « des feuillets de papier ordinaire » :

- le brevet de noblesse et d'armoiries du 18/01/1698, délivré à Claude Coquille, avocat au parlement, par Charles d'Hozier,
- un écrit inachevé sur l'origine de la famille COQUILLE du Nivernais.

Généalogie et Histoire de la Caraille

B

D'après le généalogiste La Chesnaye-Desbois ¹ :

Coquille en Nivernais

Origine : Guillaume COQUILLE échevin de Nevers en 1264, anobli par Charles VI en juillet 1391; vérifié par la Chambre des Comptes 13/07/1396 en faveur d'Hugues COQUILLE et Isabeau MORINAT sa femme.

Postérité subsistante.

Le savant Guy COQUILLE auteur de la Coutume du Nivernais, + Nevers 11.3.1603 à 80 ans, n'a laissé que 3 filles d'Anne LELIÈVRE

M. COQUILLE, maître des comptes à Paris, est de cette famille.

Armes : d'azur, à un mas alésé d'argent, accompagné de 3 coquilles d'or

C ²

Dans l'Armorial historique et archéologique du Nivernais, tomes 1 et 2, par le comte de Soultrait, nombreuses références à des familles dont les armes comportent des coquilles Saint Jacques dont :

COQUILLE : d'azur à 3 coquilles d'or. Sgrs de Roche, de Douaire, de Grenoy, de la Motte sur Loire, de Romenay, de Beurédut. Châtellenies de Nevers, de Decize, de Champvert et de Châteauneuf sur Allier

Source : Archives de la Nièvre et de Decize - Marolles - Titres de Bourgogne

Préface des "Oeuvres de Guy COQUILLE" édition de 1666 - Archives de la famille COQUILLE - Dictionnaire de la noblesse - Dubuisson - "Notices sur Decize" par M. Girerd

Cette famille à laquelle appartenait l'éminent jurisconsulte et historien du Nivernais, Guy COQUILLE, est fort ancienne. Un Guillaume COQUILLE avait en 1625 sa maison à Nevers dont il était un des échevins. Jean, son petit-fils, quitta Nevers pour Decize où il fonda une chapelle sous le vocable de Notre Dame de la Piété et un tombeau pour lui et ses descendants dans l'église de l'hôpital. Il eut plusieurs fils, auteurs de diverses branches de la famille dont deux, au moins, sont encore existantes.

La branche de l'historien du Nivernais était l'aînée ; La Chesnaye Desbois et le dictionnaire des anoblissements (t. II p 51) rapportent qu'elle avait été anoblie en juillet 1391 en la personne de Hugues COQUILLE, 4e aïeul de Guy. D'autres branches habitaient Decize, Nevers, Paris et les colonies [sic].

Le sceau de Regnaud COQUILLE prévôt de Nevers en 1315 avait pour type une coquille (préface des "œuvres de Coquille ») ; l'écu aux trois coquilles est imprimé sur un sceau fort bien conservé de Guillaume COQUILLE bailli de Saint Pierre le Moûtier, appendu à une charte de 1466 aux Archives de la Nièvre (fonds du Chapitre de Nevers). On le voit ainsi figuré aux retombés des nervures de la chapelle des Coquille à Saint Aré de Decize et, dans cette même église, sur les débris d'un retable donné par Guillaume V et Jeanne Le Bourgoing, sa femme.

Guy COQUILLE dans ses « Poemata » (Niverni ex officina P. Roussin 1590) parle de son blason et de celui d'une de ses femmes, sans doute Anne Le Lièvre

« De Saintemmate gentilitio maiorum meorum et uxoris

Clausu domo et gemino circumdata ... gemine testae

Vix unquam admissu lumine conchat patet.

Cumque procelloso jactatur flamine pontus

¹ La Chesnaye Desbois, 6, p. 167.

² Relevé dans la Revue Généalogique Normande, 7e année, 4^o t, n^o 28, septembre-décembre 1988, p 301 à 303 : réponse de Monique Buray et son amie d'origine nivernaise, June Liebllich, demeurant à Nice.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

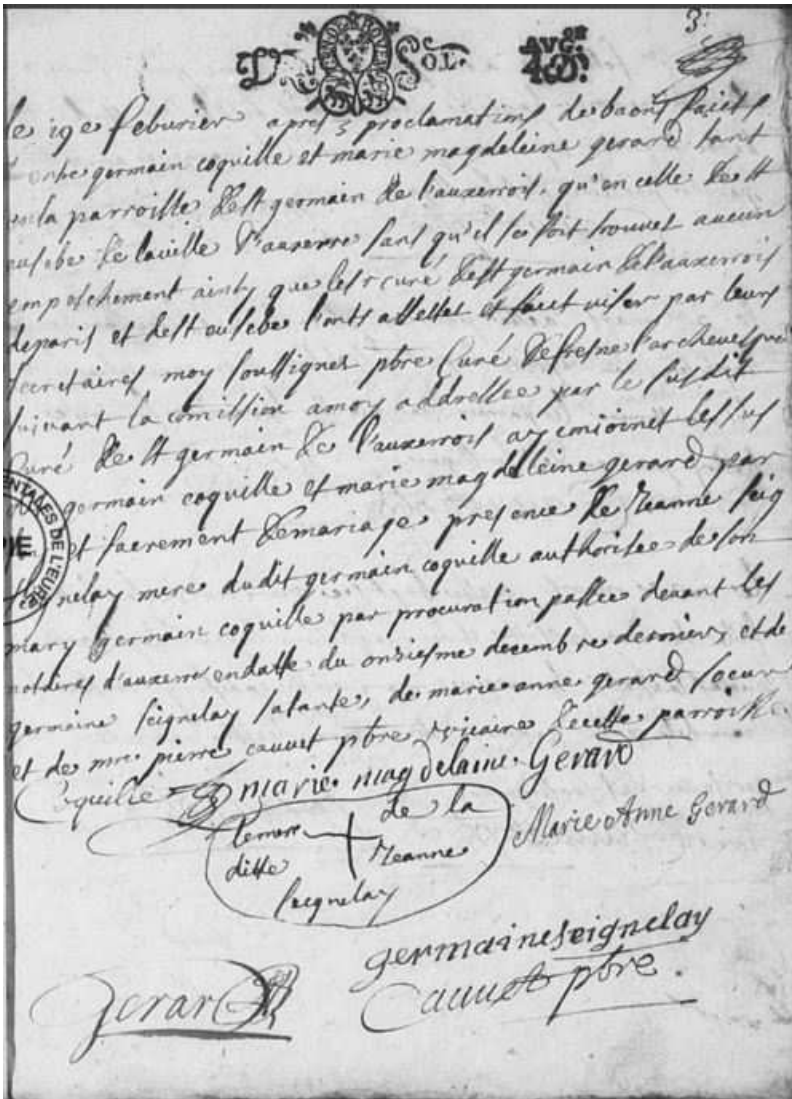
In mediis naves anchora sistit aquis.
Anchora cum concha (nostrae duo stemmata gentis)
Secreti et stabilis consilii esse monet. »

Le « mât alaisé » et le chevron qui figurent quelquefois avec les coquilles dans le blason de la famille qui nous occupe étaient des brisures propres à la branche de Paris et à celle du **général Coquille Dugommier** fixée aux colonies.

Généalogie COQUILLE imprimée dans la préface de l'édition des « Œuvres de Guy Coquille » citée plus haut.

Auxerre

En fait le patronyme COQUILLE est assez répandu et la famille de la Guadeloupe **ne descend pas** (ou alors très anciennement ?) **de la famille du Nivernais mais de vigneron et tonneliers de la paroisse Saint Eusèbe d'Auxerre en Bourgogne.**



Nous avons d'abord cherché en vain le mariage de Germain COQUILLE et Marie Madeleine GÉRARD, père et mère de ceux partis pour la Guadeloupe, à Eu (Seine Maritime, 76), parce que les aînés de leurs enfants y sont nés mais les registres manquent pour l'année 1697 (AD et AC).

La découverte par Jean Claude Leclerc du mariage, à **Fresne l'Archevêque** dans l'Eure (27), le 19/02/1696, de ce couple, permet de trouver la piste de la filiation, bien que non donnée dans l'acte : Jeanne Seignelay, mère de Germain, est présente à son mariage avec procuration de son mari, autre Germain, resté à **Auxerre**. Sa sœur, Germaine Seignelay, l'accompagne.

ci-contre l'acte de mariage

Archives départementales de l'Eure

BMS 1669-1749 vue 142

C'est donc à Auxerre qu'a pu être poursuivie la recherche d'ascendance.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Avant de voir la famille COQUILLE, quelques éléments sur les **SEIGNELAY** :

Le 31/01/1703 Jeanne veuve Coquille, + Edmée épouse de Claude Chevrillon, et + Jean Seignelay tonnelier se reconnaissent propriétaires solidaires de 2 arpents au finage d'Auxerre, lieu-dit Champvoisin (3/E/6/119)

1 François SEIGNELAY, vigneron, x /1641 Susanne LE FILS

d'où au moins (actes paroisse Saint Eusèbe d'Auxerre)

1.1 Germaine SEIGNELAY

b 07/01/1641

+ 1696/1703

1.2 Jeanne SEIGNELAY

b 01/01/1644 ; p Claude fils de noble homme Jean Maurois ; m honnête fille Jeanne, fille de noble homme Edme Potin, aussi marchand

+ 07 (+) 08/03/1727, 84 ans

x 22/01/1665 Germain **COQUILLE**, tonnelier (ci-après)

1.3 Edmée SEIGNELAY

o ca 1651 (28 ans en 1679)

+ 03/10/1701

ax Germain DIVOIRE, organiste

bx 17/08/1679 Étienne SETIER, fils d'Edme et + Brigide EDME

cx 04/11/1684 Claude CHEVRILLON, vigneron, fils de + Edme, maître charpentier, et Perrette MARTIN

d'où enfants mineurs en 1703 dont le père est tuteur

1.4 Jean SEIGNELAY

x 25/11/1664 Auxerre, Saint Pierre en Vallée, Marie DEGUY, fille de Jean et

Marguerite CROQUET

+ 1703/

bx Simon VILLARD, soldat

d'où enfants mineurs en 1703 dont la mère est tutrice

Filiations à Auxerre, à l'origine des COQUILLE de Guadeloupe

Auxerre comptait 12 paroisses. Merci à la Société généalogique de l'Yonne dont les relevés de mariage, en salle de lecture des archives départementales, nous ont fait gagner beaucoup de temps.

La famille COQUILLE était établie sur 3 des paroisses, principalement Saint Eusèbe :

Saint Eusèbe : les premiers mariages sont de 1640 ; les premières sépultures de 1651 ; les premiers baptêmes de 1555 mais avec des lacunes.

Saint Pierre en Vallée : B 1626-1672 (lacunes 1638-1669) ; M 1639-1680

Saint Amâtre : B 1599 ; M 1669 ; S 1636

Le prénom Germain, celui de l'évêque d'Auxerre, se transmet au long des générations. Issu d'une famille de vignerons, Germain Coquille, qui deviendra tonnelier, se marie en 1665 ; il apporte un quartier de vigne au finage (limite) de Vallan (7 km au sud d'Auxerre° et ½ arpent de terre au finage d'Auxerre, 40 livres tournois et ses habits nuptiaux ; Jeanne Seignelay apporte deux denrées de vignes au finage d'Auxerre, 30 livres, 1 lit coussin de plumes, 10 draps, 1 couverture, 4 nappes, 12 serviettes et elle sera habillée « honnêtement ». Nombreuses signatures au contrat. C'est une relative aisance mais pas la richesse.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

L'aîné de leurs nombreux enfants fait des études de droit et quitte Auxerre pour, au gré de ses charges, exercer à Paris, Eu en Normandie, Melun. Deux de ses fils et un petit-fils passeront à la Guadeloupe.

Germain COQUILLE, le tonnelier, est dit oncle et témoin aux mariages en 1660 et 1663 à la paroisse Saint Pierre en Vallée de deux enfants de + Gabriel Coquille. Il serait donc frère de Gabriel et tous deux peut-être enfants d'autre Germain Coquille, parrain en 1633 d'une fille de Gabriel (à moins qu'il de s'agisse de ce même Germain ?).

Tous actes à Saint Eusèbe d'Auxerre, sauf indication contraire.

? Germain COQUILLE

+ 1633/

x NN

d'où

I

1 Germain COQUILLE

vigneron

+ 1674/

x Edmée ou Aimée RENTÉ ou RANTÉ

o ca 1604

+ 30/09/1674 Auxerre Saint Amâtre : Edmée Ranté, 70 ans, femme de Germain Coquille

2 Gabriel COQUILLE

+ 1635/1660

ax Marguerite BEAU + /13/03/1629

bx 1629/1631 Jeanne JAMET

bx /1660 Jean BELEANTE

d'où :

2a.1 Edme COQUILLE

b 13/05/1629 Saint Pierre en Vallée ; fils de Gabriel Coquille, vigneron, et défunte Marguerite Beau ; p Laurent Boissieu, vigneron ; m Edmée Cotaude (?)

x 17/07/1663 Auxerre, Saint Pierre en Vallée, Françoise MACÉ fille de + Jacques et + Jeanne FOURCER (ou FOURLET) (témoin du mariage, Germain Coquille, oncle du marié)

2b.1 Anne COQUILLE

b 10/10/1631 Saint Pierre en Vallée ; p honnête homme Pierre Riché ; m honnête fille Anne de Fernay (? peu sûr)

? x 18/01/1648 Saint Pierre en Vallée (acte non filiatif) Pierre PONTIER

2b.2 Marie COQUILLE

b 20/12/1633 Saint Pierre en Vallée ; p honnête homme Germain Coquille

2b.3 Germaine COQUILLE

b 20/10/1635 Saint Pierre en Vallée ; p Abel (nom illisible) ; m Germaine Caris

2a.4 Louise COQUILLE

x 26/10/1660 Auxerre, Saint Pierre en Vallée, Jean MERAT, fils de + Nicolas et Jeanne JOLIVEAU (en présence de la mère de la mariée, de son beau-père Jean Beleante et de son oncle Germain Coquille)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

II

1.1 Germain COQUILLE

tonnelier à Auxerre

b 20/09/1639 ; fils de Germain Coquille, vigneron, et d'Edmée Renté ; p honnête homme Jean Lagoutte ; m honneste femme Marie Benard femme d'Edme Picard marchand (tous deux signent)

+ 03 (+) 04/03/1701 Auxerre, Saint Eusèbe « *Germain Coquille, maître tonnelier* »
Cm Me Jacques Chardon l'aîné, 12/01/1665 ³ :

x 22/01/1665 **Auxerre, Saint Eusèbe, Jeanne SEIGNELAY**, « *tous deux de cette paroisse* » (mariage non filiatif mais parents cités au contrat de mariage : Germain Coquille et Edmée Rant -sic-, François Saignelay -sic- et Suzanne Lefils)

b 01/01/1644, fille de François SEIGNELAY, vigneron, et Susanne LE FILS ; p Claude fils de noble homme Jean Maurois ; m honnête fille Jeanne, fille de noble homme Edme Potin, aussi marchand

+ 07 (+) 08/03/1727, 84 ans ; inhumée dans le cimetière de l'hôpital de la Madeleine

1.2 Louis COQUILLE

à son mariage dit fils de Germain Coquille et Aymée (sic) Rantée (sic), de la paroisse Saint Amâtre

x 13/11/1668 Auxerre, Saint Pierre en Vallée, Claude BERTHIER, de cette paroisse depuis 12 ans, fille de + Germain et Anne DELORME demeurant à Beine

1.3 Anne COQUILLE

b 01/02/1649 Auxerre, Saint Pierre en Vallée (fille de Germain Coquille, vigneron, et Edmée Renté) ; p Jean Bliote (?), tonnelier ; m Anne Geoffre (?) femme d'Edme Lambert, tonnelier de la paroisse Saint Amâtre

III

1.1 Germain COQUILLE x 1665 Jeanne SEIGNELAY

1 Germain COQUILLE

bourgeois de Paris, contrôleur au bureau des aides et des droits de rivière à Melun (! 1727) ⁴

o ca 1665 Saint-Eusèbe d'Auxerre ⁵

+ 25 (+) 26/12/1744 Melun (Saint Étienne) « *contrôleur des droits de rivières, 79 ans* »

x 19/02/1696 **Fresne l'Archevêque** (Eure, 27) **Marie Madeleine GÉRARD** (mariage non filiatif)

o ca 1667 « *de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris* » (! au x)

+ 11 (+) 12/06/1739 Melun (Saint Étienne) « *environ 72 ans* » ; en présence de plusieurs personnes dont son mari et M. Coquille, employé dans les fermes du roi

Descendance qui suit

³ 3E 6/30. Ce contrat de mariage et le mariage nous avaient été signalés par Cédric Lajon, de la Société généalogique de l'Yonne ; voir GHC 209, décembre 2007, p. 5396.

⁴ Certaines généalogies sur Geneanet en font, sans référence, un écuyer officier des gardes de Louis XIV, ce qui est faux, bien sûr.

⁵ Mentionné dans l'acte de mariage mais pas trouvé à Saint Eusèbe jusqu'en 1666 inclus ; lacune en 1667.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Anne COQUILLE

o 07 b 08/05/1680 ; p noble homme Joachim Goureau, avocat en parlement ;
m demoiselle Anne Rousselet fille de noble homme Jean, grenetier au grenier à sel,
tous de cette paroisse

+ 23 (+) 24/04/1737, 56 ans, femme de Charles Loret

Inventaire après décès 11/02/1738 Mes Christophe et Germain Daulmoy

x 28/08/1703, Charles LORET, maître menuisier, fils de Nicolas et Cécile d'ORLÉANS
o Paris, paroisse Saint Paul

+ 1737/

en 1707, querelle entre Charles Loret, menuisier, et Jeanne Seignelay veuve Coquille,
d'une part, et Louis Hay, officier de milice bourgeoise, venant de ce que Loret
encombra de pièces de bois et de ses établis le porche de la cour Coiffy, commune
entre les deux parties ; les premiers paient réparation le 26 juin (répertoire de Me
Edme Caillat, notaire et greffier des arbitrages du bailliage)

3 Nicole COQUILLE

o 17 b 18/10/1682 ; p honorable homme Nicolas Ledran, marchand fripier de la paroisse
Saint Nicolas des Champs de Paris de présent en cette paroisse ; m honnête femme

Nicole Rousseau femme d'Etienne Denis ??; de Paris Saint Etienne du Mont (132/284)

+ 16/12/1696 ; pas de prénom : « fille de Germain Coquille » (qui signe)

4 Anne COQUILLE

o 01 b 02/11/1685 ; p honorable homme Edme Pureur, praticien ; m demoiselle Anne fille
de Maître Claude Miotte, receveur du grenier à sel d'Auxerre, tous deux de cette
paroisse

+ 09/02/1686

5 Edme COQUILLE

mis en apprentissage le 25/07/1701 pour 2 ans par sa mère veuve (qui paiera 90 livres)
chez Antoine Pointe le jeune, maître cordonnier à Auxerre⁶ ; maître cordonnier (au
mariage, fils de défunt Germain Coquille, tonnelier, et Jeanne Seignelay) ; dit de la
paroisse Notre Dame La d'Hors au mariage de sa fille en 1703

o et b 16/04/1687 ; p noble homme Edme Thienot, docteur en médecine ; m demoiselle
Marie Carouge fille d'honorable homme Simon

+ 30 (+) 31/03/1737, 50 ans ; signatures Juhan, Loret

x 24/11/1716, honnête fille Marie GOUNEAU (GOUNOT, GOUNAU, GUENOT, etc.), fille
d'honorable homme Jean, tailleur d'habits (+ 08/04/1735, environ 80 ans), et Jeanne
BARD (nombreuses signatures au mariage, dont le marié et un autre Coquille ; au
mariage de leur fils Charles en 1742, témoins Jean Gouneau, maître tailleur d'habits de
la paroisse Notre Dame Le Dehors ; Germain Gouneau, maître tailleur d'habits de la
paroisse St-Pierre en Château ; Jean Baptiste Gouneau, maître perruquier de cette
paroisse Saint Eusèbe)

+ 1742/

d'où au moins :

1.1.5.1 Charles COQUILLE

maître cordonnier

o ca 1718

ax 21/07/1742 Marguerite PETIT veuve d'Étienne LION, maître cordonnier

⁶ Me Jean Germain Deschamp, 3/E/7/155.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 27/08/1748 Marie LEROY, fille de + Edme, marchand chapelier, et Ursule BOULÉE

1.1.5.2 Jean Baptiste COQUILLE

o et b 03/09/1720 ; p Jean Baptiste Gounot ; m Anne Françoise Masnier
x 15/07/1749 Auxerre Saint Regnobert, Marie DESLOGES, fille de + Pierre, maître
cordonnier, et Élisabeth MARCILLY

1.1.5.3 Marie COQUILLE

o et b 31/01/1722 ; p Achille Pouillot fils d'Estienne, maître cordonnier, de cette
paroisse ; m Germaine Gounot fille de Jean, maître tailleur d'habits
+ 05/08/1724

1.1.5.4 Pierre COQUILLE

b 22/03/1723 ; p Pierre Gounot, maître tailleur d'habits, fils de Jean, aussi tailleur
d'habits ; m Jeanne Darbelet fille de Jean, de la paroisse Saint Pierre de Vézelay

1.1.5.5 Claude Louise COQUILLE

o et b 01/07/1724 ; p Louis Banse, maître boulanger ; m Claudine Gounot, sa sœur
(de la mère)

1.1.5.6 Edmée COQUILLE

b 02/05/1726 ; p Jacques François Juhan ; m Marguerite Graindorge

1.1.5.7 Jean Baptiste COQUILLE

o 12 b 13/07/1727 ; p Jean Baptiste Gounau, maître tailleur ; m Anne Coquille
+ 16/12/1728, environ 16 mois

1.1.5.8 Edme COQUILLE

o 12 b 13/10/1728 ; p Edme Benoit, maître chaudronnier ; m Gabrielle Loret, fille de
maître Charles Loret

1.1.5.9 Marie Anne COQUILLE

o 15 b 16/03/1730 ; p Claude Figusse fils de + Claude ; m Marie Anne Bourdeau fille
de Pierre, chaudronnier

1.1.5.10 Anne COQUILLE

b 31/07/1731 ; p Louis Marguery fils de + Louis, de la paroisse Notre Dame La
Dehors ; m Anne Glomy

x 12/05/1761 Auxerre, Notre Dame la d'Hors, Henry Lazare PETIT, fils mineur de
Lazare, bourgeois de la paroisse Saint Eusèbe, et Étienne DUCREUX

o Auxerre, Saint Eusèbe

légitiment au mariage Anne Louise, fille naturelle née et baptisée le 04/02/1761
paroisse Saint Regnobert

1.1.5.11 Barbe COQUILLE

o 29 b 30/06/1733 ; p Étienne Sourdeau ; m Barbe Huguenin

6 Jacques Charles COQUILLE

o et b 22/06/1690 ; p honnête fils Jacques Leroy, fils de feu honorable homme maître
Pierre, procureur de cette paroisse ; m demoiselle Charlotte Brisson fille d'honorable
homme maître Claude procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, de la
paroisse Saint Regnobert

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

7 Edme COQUILLE

+ 15/09/1694 ; « fils de Germain Coquille, tonnelier, et Jeanne Seignelet, présents » (âge non précisé)⁷

8 Jean Baptiste COQUILLE

+ 17/07/1697 Auxerre, Saint Eusèbe, « fils de Germain Coquille, tonnelier, et Jeanne Seignelet » (âge non précisé)

9 Marie Jeanne COQUILLE

+ 02/11/1698 Auxerre, Saint Eusèbe, « fille de Germain Coquille, maître tonnelier » (âge non précisé)

1.2 Louis COQUILLE x 1668 Claude BERTHIER

1 Roch COQUILLE

vigneron, de la paroisse Saint Eusèbe

+ 1743/

x 28/08/1702 Auxerre, Saint Gervais, Jeanne VERIN, fille de Jacques et Jeanne RATHIOT

d'où :

1.2.1.1 Roch COQUILLE

b 01/11/1703 ; p Eusèbe ??, vigneron ; m Jeanne Liosse ? veuve de Jacques Verin, vigneron

1.2.1.2 Marie COQUILLE

b 17/12/1706 ; p François Poulin, vigneron ; m Marie Coquille + 16/04/1717

1.2.1.3 Germaine COQUILLE

o 10 b 11/12/1710 ; p Louis Bonnot fils de Louis, charcutier ; m Germaine du Gravier fille de Félix

+ 17 (+) 18/09/1743 ; 34 ans environ, en présence de son père (pas de prénom ; ne signe pas) et de son mari

x Edme ROUGÉ, vigneron

1.2.1.4 Germain COQUILLE

o et b 24/02/1713 ; p Germain ?? vigneron ; m Marie Coquille fille de Louis, vigneron + 16/05/1718, 5 ans

1.2.1.5 Marie Jeanne COQUILLE

b 08/10/1715 ; p Eusèbe Niquet fils d'Eusèbe, vigneron ; m Marie Verin fille de Germain, vigneron

1.2.1.6 Roch Michel COQUILLE

o et b 04/12/1717 ; p honnête fils Michel Lafond fils d'honorable homme Thomas Lafond, marchand ; m honnête fille Marie Sallé fille d'honorable homme Laurent Sallé, marchand

+ 26/05/1718

1.2.1.7 Anne COQUILLE

o et b 24/05/1719 ; p honnête fils Pierre Sallé fils de Laurent, marchand, et Perette Potel ; m Anne Agnès Lafond fille de Michel, marchand, et Perette Boucher

+ 04/09/1719

⁷ Edme, Jean Baptiste et Marie Jeanne font peut-être plutôt partie des aînés des enfants : voir la différence d'âge entre l'aîné, Germain (ca 1665), et la suivante, Anne (1680). Les aînés sont peut-être nés dans une autre des nombreuses paroisses d'Auxerre (nous les y avons cherchés en vain), sinon dans une ville voisine.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.2.1.8 Louis COQUILLE

o et b 2/02/1721 ; p Louis Leclerc, vigneron ; m Marie Boré veuve de Jean Simon, de la paroisse de Saint Mamers
+ et (+) 20/04/1721

1.2.1.9 Marie Anne COQUILLE

o et b 10/07/1723 ; p honorable homme Lazare Goudard, marchand ; m demoiselle Maire Anne Marie veuve de Jean Camille, marchand

Germain Coquille père, le tonnelier, est mort en 1701. Son fils aîné, Germain, avait déjà quitté Auxerre pour faire des études de droit et se marier et ne reviendra plus dans sa famille. Quatre mois après la mort de son mari la mère veuve, Jeanne Seignelay, mit aussitôt en apprentissage son fils Edme chez un cordonnier et maria deux ans plus tard sa fille Anne avec le menuisier Charles Loret, qui devint alors le chef de famille.

Nous quittons la nombreuse famille Coquille d'Auxerre pour suivre Germain et son épouse parisienne à travers la France, Eu (Seine Maritime), Paris, Melun (Seine et Marne).

Seine et Marne et Yonne puis Guadeloupe

Enfants de Germain COQUILLE (1.1.1) x 1696 Marie Madeleine GÉRARD

1 Jacques Germain François COQUILLE

écuyer. **Lettres d'anoblissement** et règlement d'armoiries à Versailles en février 1770, enregistrées le 02/07/1770 au conseil souverain ⁸

substitut du procureur général de la **Guadeloupe** le 17/07/1729 ; au décès du procureur général Dorillac exerce seul les fonctions jusqu'en 1733, conseiller le 06/07/1733, procureur général le 01/02/1745 ⁹

provisions de conseiller au Conseil supérieur, poste laissé vacant par la nomination du Sr. COQUILLE fils à l'office de procureur général, à M. Jacques Germain François COQUILLE père qui a rempli pendant plus de 20 ans l'office de procureur général, 06/06/1771 Versailles, enregistrées le 12/11/1771 au conseil supérieur

o 29/01 b 08/02/1699 Eu (76) paroisse Saint Jacques ; p Jacques Pigeon, receveur des aydes et du sel ; m Dlle Françoise Garnier

+ 07/02/1774 Basse-Terre Mont Carmel, 75 ans

(+) dans l'église près du banc du Conseil, messire Jacques Germain François Coquille, écuyer ancien procureur général du Roi au Conseil souverain de la Guadeloupe et conseiller de la même cour, muni du sacrement de pénitence ; il était âgé de soixante quinze ans. Signatures : Delavillarde, Chabert de la Charrière, Bayon, Moreau de Maison Neuve Laplace ; fr Ange Provins, Rx carme, faisant les fonctions curiales

x 20/04/1723 Basse-Terre Saint François, Claire LAURENT, fille d'Alexis et Marie MACHET

o ca 1709 Bouillante + 24/06/1774 Basse Terre Mont Carmel

(+) dans l'église près du banc de la juridiction, dame Claire Laurent épouse de feu messire Germain Coquille ancien procureur général du Conseil, âgée d'environ 65 ans, native de la paroisse de Bouillante, morte après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; présents les témoins soussignés : Chabert de la Charrière, de la Villarde ;

⁸ AD 971, 1 B 4 folios 362 recto à 371 recto. Voir annexe 1, Carrière et anoblissement de Jacques Germain François Coquille.

⁹ Colonies E 91.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Moreau de Maison Neuve, Coquille de Ste Croix, Coquille de St Remy ; Marcel Chaussonnière carme curé

Descendance A (branche aînée anoblie)

2 Nicolas COQUILLE

commis aux aides de Sens (1725) ; sergent royal à Sens 20/06/1727, successeur de Jacques Boucher (provisions d'office V/1/271 pièce 381) ; employé dans les fermes du Roi à Sens (1727) ; huissier priseur à Sens (1727-1734) ; premier huissier audencier au grenier à sel de Sens (provisions d'office 31/05/1731, V/1/285 pièce 75) ; puis à Melun (1740), contrôleur des droits de rivières à Melun (1744-1746-1762).

b 16/01/1700 Eu, Saint Jacques ; p Nicolas Le Beuf ; m Anne Françoise Garnier + 22 (+) 23/07/1764 Melun (Saint Étienne) « contrôleur des droits de rivières, 64 ans »

a* Marie LE SIVE

bx 23/01/1725 Sens (Saint Didier) (Yonne, 89) ¹⁰ Catherine Jeanne BOUCHER, fille de + Jean Jacques, archer de la maréchaussée et seul huissier priseur à Sens, et Anne VASSARD

o ca 1703 Sens (Saint Romain)

+ 09/10/1782 communauté des sœurs de l'hôpital de Saint Nicolas à Melun

(+) 10/10/1782 Melun (Saint Étienne), 79 ans

le 04/01/1780 ¹¹, demeurant chez les sœurs de l'hôpital Saint Nicolas de Melun, elle fait donation entre vifs au curé de la paroisse Saint Etienne de ses meubles et habits afin de payer ses dettes dans les trois mois de son décès (aux héritiers d'un marchand à Versailles et à une marchande lingère à Paris) et elle demande d'être inhumée « *le plus simplement que faire se pourra* »

Descendance C 2a* et C 2b

3 Robert COQUILLE

habitant la Dominique (1739) puis assesseur au conseil supérieur de la **Guadeloupe** 1739, conseiller au Conseil souverain 1742 ; commission de substitut du procureur général du roi au conseil souverain au « sieur Coquille le jeune » enregistrée au conseil souverain le 04/03/1743 ¹²

o ca 1706 Paris (Saint Eustache)

+ 10/04/1756 Basse-Terre Mont Carmel, environ 50 ans

x 20/01/1739 Trois-Rivières, Anne Constance MARRE, fille de + Jean Baptiste, capitaine commandant le quartier des Trois Rivières, et Dame Marie MARRE ¹³

o 24 b 29/05/1717 Trois Rivières

+ 26 (+) 27/07/1787 Basse-Terre Mont Carmel

Descendance B (branche cadette)

4 Gabriel Jean Louis COQUILLE

contrôleur des droits de rivières à Melun (comme son père)

bans le 17/11/1731 à Melun (Saint Étienne)

x 19/11/1731 Melun (Saint Ambroise) Marie Anne MASSIN, fille de Nicolas Joseph, avocat en Parlement et notaire royal au Châtelet de Melun, et Dlle Elisabeth de LA MOTHE

¹⁰ Ce mariage nous avait été signalé par Sylvie Lajon, de la Société généalogique de l'Yonne, cf. GHC 209, décembre 2007, p. 5396.

¹¹ AD 77, B 492

¹² AD 971, 1 B 1, 407 verso.

¹³ GHC 195, septembre 2005, p. 4960-4961 « La famille MARRE », par Claude Florentin.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guadeloupe

Les COQUILLE à la Guadeloupe forment trois branches, issues de deux fils et d'un petit-fils de Germain COQUILLE et Marie Madeleine GÉRARD. Tout en gardant la numérotation descendante, nous les distinguerons ainsi :

- A** : postérité du fils aîné, **Jacques Germain COQUILLE (1)** et Claire LAURENT, branche anoblie
- B** : postérité de son frère **Robert COQUILLE (3)** « le jeune » et Anne Constance MARRE
- C** : postérité de **leur neveu Jacques Germain COQUILLE de SAINT REMY (2b.3)** fils de leur frère Nicolas, et de son épouse en secondes noces, sa cousine germaine fille de Robert

A Branche aînée

A 1 Jacques Germain François COQUILLE x 1723 Claire LAURENT

Branche anoblie : lettres d'anoblissement à Versailles, février 1770, pour Jacques Germain François COQUILLE, procureur général du Conseil Souverain. La demande de noblesse avait été faite en 1769 par le gouverneur, comte de Nolivos, pour 42 ans de magistrature, et accordée pour lui et pour le sieur Poyen ¹⁴.

En 1783 ¹⁵ les trois enfants survivants de Jacques Germain François COQUILLE sont messire Coquille, procureur général au conseil souverain, messire Coquille Dugommier et dame Lemercier de Courdemanche. Le 08/09/1787 (Me Damaret) les deux frères et la sœur vendent pour 1 320 livres à Joseph dit Picard, métis libre tailleur d'habits, fils naturel de Marie Françoise mulâtresse libre, 7 esclaves (Marie Anne, 32 ans, fille naturelle de la négresse Marie leur appartenant, et ses 6 enfants), à condition de les affranchir, Marie Anne dans les deux mois en l'épousant (Cm Me Damaret 30/09/1787, en l'hôtel de messire Robert Germain Coquille), les trois plus jeunes, enfants de Joseph Picard, dans 6 mois et les trois aînés dans 8 ans.

1 Germain COQUILLE

- o 29/01 b 08/02/1724 Basse-Terre Mont Carmel ; p Sr Jean Baptiste Laurent, habitant îlet à Goyaves ; m Marie Laurent épouse Ferrière + /1764 ¹⁶
Sans postérité

¹⁴ Colonies E 91. Informations détaillées en annexe 1.

¹⁵ Me Dupuch, 25/01/1783, liquidation de la succession Coquille (voir en annexe) ; Me Bonnin, 27/07/1784, liquidation d'une créance sur l'habitation sucrerie de la succession de feu Florence Neau veuve en 1ères noces de Joseph Le Blanc et en 2èmes noces de Philippe Duzer. Le procureur général représente son frère et sa sœur.

¹⁶ Probablement mort dans l'enfance : dans un Mémoire de 1764 Jacques Germain François Coquille parle de son fils aîné, de son deuxième fils Coquille Dugommier et de son fils puîné Coquille de Chevigny (E 91).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Thérèse Claire COQUILLE

o 09 b 21/04/1725 Basse-Terre Mont Carmel ; p Ignace Ferrière; m Marie Thérèse Bergette
+ /1774
Sans postérité

3 Marie Claire Françoise COQUILLE

b 24/02/1735 Basse-Terre Mont Carmel ; p Jean Baptiste Ferrière fils, son cousin germain; m Françoise Ferrière, cousine germaine, fille de M. Ferrière, grand voyer
+ 12/12/1791 Basse-Terre Mont Carmel, 55 ans

ax (en France ?) Claude Antoine **PERREAU**, écuyer, Sr **DURESSARD**, capitaine aide major des troupes et milices, fils de ?

+ 04/02/1759 Trois Rivières (acte du 03/08/1759, Basse-Terre Mont Carmel)

Cm Me Dizangremel 08/02/1762 ¹⁷

bx 09/02/1762 Basse-Terre Mont Carmel, Louis François **LEMERCIER Sr de COURDEMANCHE**, écuyer, demeurant au Port Louis, fils de Nicolas LEMERCIER Sr de MAISONCELLE, et Claire Françoise de GODEMAR

o ca 1733 Abymes

+ 30/05/1782 ¹⁸

ax 13/05/1760 Petit Canal (2^e degré de consanguinité), Renée Perrine LEMERCIER de RICHEMONT, fille de Guillaume Isaac et Anne Marguerite LEBLOND

o 23/07/1736 Petit Canal

+ 06/10/1760 Petit Canal

d'où un fils unique ¹⁹ :

3a.1 messire Pierre Joseph Germain PERREAU chevalier sieur DURESSARD ²⁰
capitaine au régiment des volontaires libres de la Guadeloupe en 1785

o 23/07 b 03/08/1757 Basse Terre Mont Carmel

x 1778 Marie Anne Françoise DUMAZEAU de SAINTE MARIE, fille de + Moyse, ancien lieutenant au régiment de Lamacq, et + Marie Anne VAN SCHALKWYCK CLASSE

¹⁷ Cité dans un acte de Me Dupuch, 20/08/1782, où Marie Claire Françoise Coquille renonce à la communauté de biens d'avec feu son deuxième mari.

¹⁸ Cité, sans lieu, dans un règlement de créances de M. Dugommier sur la succession de M. Lemerrier de Courdemanche, 30/08/1783 Me Dupuch. Pas à Basse Terre (Saint François et Mont Carmel) ni à Pointe à Pitre

¹⁹ Un frère, Louis Germain François, o 23/07 b 03/08/1759 Basse Terre Mont Carmel (posthume), mort enfant.

²⁰ En 1779, M. et Mme Lemerrier de Courdemanche vendent à M. Jacques Christophe Coquille Dugommier, leur frère et beau-frère, l'habitation Le Pérou aux Abîmes pour payer les 21 000 livres qu'ils devaient à leur fils et beau-fils Perreau Duressard alors mineur (montant de ses droits sur la succession de son père). Par acte sous seing privé du 09/05/1780 Coquille Dugommier prêta à son neveu « une somme considérable » dont celui-ci lui donna quittance une fois majeur, le 06/11/1782 (Me Dupuch).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 Robert Germain COQUILLE

études à Paris, pension Colin, 1748-1751, puis collège d'Harcourt ²¹ ; bachelier le 21 mars 1764, dispense de temps d'études le 10 mai 1764 pour l'examen de licence, devant retourner à la Guadeloupe ²² ; avocat au parlement de Paris ²³

écuyer ; procureur général et conseiller au Conseil souverain de la Guadeloupe, garde des sceaux : provisions de procureur général à M Robert Germain Coquille fils, 06/07/1771 Versailles, enregistrées le 12/11/1771 au conseil général de Guadeloupe ²⁴ ; commission de garde des sceaux en Guadeloupe à M Coquille fils, procureur général du Roi, vacante par la mort de M. Coquille, conseiller honoraire, 10/03/1774 à la Martinique, enregistrées le 02/05/1774 au conseil général de Guadeloupe ²⁵

Franc-maçon de la loge Bonne Amitié des Abymes en 1774 ²⁶

le 24/03/1777, à 39 ans, procureur général de la Guadeloupe, il repart de Bordeaux pour son île, avec son domestique Pierre Menard, d'Alençon, 37 ans ²⁷

le 16/04/1781 (Me Regnault) il achète à messire Antoine Bernard d'Eu de Montdenois une habitation caféyère de 86 carrés au Matouba pour 80 000 livres argent des îles ; le 11/01/1786 (Me Damaret) il vend à messire Jean Gabriel Prévost chevalier de Touchimbert demeurant à Trois Rivières les habitations La Rozière, caféyère, et Mont au ciel, toutes deux au Matouba, 24 esclaves, etc. pour 100 000 livres en argent comptant ; le 11/05/1791 (Me Castet) il reconnaît devoir à Paul Laigle, négociant à Pointe à Pitre, 90 000 livres à rembourser dans les trois ans.

débarque à Nantes avec sa fille, venant de la Guadeloupe, en septembre 1787 ²⁸

o 12 b 23/05/1737 Basse-Terre Mont Carmel ; p Robert Coquille, oncle ; m Marie Toulon, épouse de M. Sulin, bourgeois de Paris

+ 17/12/1792 Sainte Anne

x 12/02/1765 Sainte Anne, Dlle Renée Désirée COUDROY BOTTÉE, fille de Pierre Antoine, ancien capitaine aide major de Sainte Anne, et Dame Marie Dieudonnée NÉRON

o 03/08/1748 b 13/01/1749 Sainte Anne

+ 20/12/1785 Sainte Anne, 36 ans

Descendance A 1.4

5 Jacques Christophe **COQUILLE DUGOMMIER**

études à Paris, pension Colin, 1748-1751, puis collège d'Harcourt avec son frère aîné ²⁹ ; 1753 reçu dans la compagnie des cadets de Rochefort ³⁰ ; 1756 employé sur les batteries de La Rochelle, 1757 passé sur les batteries de l'île de Ré « *pour y discipliner les recrues des colonies* », 1759 passé à la Guadeloupe sur l'escadre de M. de

²¹ Roman d'Amat, Dictionnaire de biographie française, 1961.

²² « Le Parlement de Paris enregistre », Pierre Bardin, GHC 222, février 2009, p. 5790.

²³ Colonies E 91, dossier de son père.

²⁴ AD 971, 1 B 4 folio 633 recto.

²⁵ AD 971, 1 B 5 folio 359 verso.

²⁶ BnF FM2 516, in Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques

²⁷ AD 33, 6 B 56, 20/03/1777, et Colonies F/5b/42, départ de Bordeaux pour la Guadeloupe.

²⁸ Colonies F/5b/23, septembre 1787, débarquement à Nantes.

²⁹ Arthur Chuquet, Dugommier, 1738-1794.

³⁰ SHD, AG, 7YD, 141, non consulté, cité dans « Les troupes coloniales d'Ancien Régime » de Boris Lesueur (décembre 2014), p. 178.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bompar puis après le siège à la Martinique, après la prise de la Martinique a suivi la garnison à Rochefort où il a été réformé avec les troupes des îles du Vent ³¹
30/08/1762 signe à Melun à un mariage
écuyer, major de milice de Mont Carmel (1768) ; capitaine aide major de milice (1770), chevalier de Saint Louis (1783) ; habitant propriétaire : caféyère Le Gommier à Basse Terre ; sucreries Grand Fond aux Trois Rivières (Me Fontaine 15/01/1779) et aux Abymes habitation du Pérou 1779-1784 ³²
part pour France en 1791 ; élu député de la Martinique en octobre 1792 ³³ ; général de division ³⁴
les copies de 3 de ses mémoires figurent dans son dossier Colonies EE 532/30 ainsi que de nombreuses pièces sur lui et sa famille
o 01 b 11/08/1738 Basse-Terre Mont Carmel ; p Jacques Marin, conseiller au conseil supérieur de la Guadeloupe ; m Marie Anne Ferrière
+ 18/11/1794 Redoute de la Montagne Noire (Espagne) ³⁵
(+) Perpignan (66)
Inventaire après décès : Me Dupuch à Basse-Terre 19 prairial XI (08/03/1803) ³⁶
ax 12/02/1765 Sainte Anne, Marie Dieudonnée COUDROY BOTTÉE, fille de Pierre Antoine et Marie Dieudonnée NÉRON
o 10 b 21/08/1740 Sainte Anne
+ 15/04/1810 Basse Terre ; 70 ans
inventaire après décès Me Castet 04/05/1810
b* Caroline (réfugiée à Marseille an VI, 36 ans)
Descendance A 1.5a et A 1.5b*

6 Jean Baptiste Alexis **COQUILLE de CHEVRIGNY**

à 13 ans, cadet de la compagnie des canonnières bombardiers établie en Guadeloupe en janvier 1758, « *a fait pendant le siège des choses au-dessus de ses forces et de son âge* » ³⁷ ; capitaine en second de l'artillerie de milice ; capitaine à la suite des milices du quartier de Basse Terre, 10/12/1765 ³⁸
o ca 1744/46
+ 07/11/1766 Basse-Terre Mont Carmel, 20 ans 1/2

³¹ Mémoire de son père en 1764 (E 91)

³² Me Nielly 20/12/1784, vente par Coquille Dugommier de l'habitation du Pérou aux Abîmes acquise en 1779 de ses sœur et beau-frère Lemercier de Courdemanche à François Besson, habitant aux Abîmes, avec une maison rue du Pont Nolivos et de Bourlamaque (inventaire : 108 carrés, un moulin rond à 3 chaudières, 74 esclaves, etc.), pour 414 000 livres.

³³ A la Dominique, 1792, les électeurs des députés de la Convention, Pierre Bardin, GHC 226, juin 2009, p. 5914-5918.

³⁴ Voir notre article « Novembre 1794 : la mort des deux cousins COQUILLE » GHC 66, novembre 1994.

³⁵ Voir GHC 103, avril 1998, p. 2204 « Dugommier mort à la Montagne Noire ».

³⁶ Cité en Colonies EE 532/30 mais lacunes des registres de Me Dupuch qui ne reprennent que le 24 mars 1803.

³⁷ Mémoire de son père en 1764 (E 91)

³⁸ D/2c/89, f° 429.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

A 1.4 Robert Germain COQUILLE x 1765 Renée Désirée COUDROY BOTTÉE

En 1797 les deux sœurs Antoinette Claire Robertine Coquille, 25 ans, et Marie Perrine Aimée Coquille épouse Casamajor, 23 ans, toutes deux à Bordeaux et souhaitant retourner à la Guadeloupe, demandent un passeport, d'abord pour les Etats Unis le 01/04/1797 et finalement pour l'île Saint Barthélemy le 04/08/1797 ³⁹. Le 24 brumaire VI (14/11/1797), vu la pétition des citoyennes Coquille Guille et Coquille veuve (sic) Casamajor pour la main-levée du séquestre apposé pour cause de leur absence sur une habitation commune à Fraternité (Sainte Anne) et une maison à Basse Terre, à elles échues par le décès de leur père et de leur frère, en 1792 et 1793, comme il est de notoriété publique, les agents du directoire exécutif à la Guadeloupe (Victor Hugues) décrètent la main-levée ⁴⁰.

Le sort de cette branche fut tragique. Les deux sœurs se marièrent deux fois, l'aînée après veuvage et la cadette après divorce. Le deuxième mari de l'aînée, la cadette et son mari, époux Liard, furent assassinés sur leur habitation au cours de la révolte de Sainte Anne dans la nuit du 14 au 15 vendémiaire XI (6-7/10/1802) ⁴¹. L'aînée n'eut que deux filles, mortes dans l'enfance et la postérité, nombreuse, de cette branche ne se fait que par le fils de la cadette, Pierre Jacques de CASAMAJOR, né le 04/08/1794 à Bordeaux.

1 François Marie Germain COQUILLE

le 09/05/1786, à 20 ans, il part du Havre pour Saint Pierre de la Martinique ⁴²
écuyer, substitut de M. le procureur général du Roi au Conseil souverain (1789), maire de Sainte Anne (1793)
o 01/03 b 19/04/1766 Sainte Anne ; p Messire Coquille, aïeul ; m Marie Dieudonnée Néron, aïeule maternelle
+ 25 (+) 26/02/1793 Sainte Anne, 27 ans, maire de cette paroisse

2 Claire Antoinette Robertine COQUILLE

dite en l'an IV « *en France pour son éducation* » ⁴³ ; revenue en Guadeloupe vers 1797
o 09/02/1767, ondoyée par le curé, b 22/02/1768 Basse-Terre Mont Carmel ; p Pierre Antoine Coudroy Bottée, grand-père ; m Marie Claire Françoise Coquille, épouse Le Mercier de Courdemanche, tante
+ 25 d 26 fructidor XIII (12 et 3/09/1805) Sainte Anne, dans sa maison au bourg, 37 ans
ax avant le 14/11/1797 (à Bordeaux ?) Jean **GUILLE**
o ca 1772
+ 18 frimaire IX (09/12/1800) Fraternité (Sainte Anne), sur son habitation sucrerie Valerne, 28 ans
d'où une fille, Louis GUILLE, morte à 18 mois le 7 frimaire IX (28/11/1800)
bx 1^{er} floréal IX (21/04/1801) Fraternité ⁴⁴, Pierre Louis **PITOT KERYVÈS**, officier de la marine militaire, fils de + Yves Marie ⁴⁵ et + Marie Louise MAZURIÉ

³⁹ Passeports de Bordeaux, communiqué par Philippe Gautret. Il n'est pas mentionné d'époux pour l'aînée.

⁴⁰ EE 532/25.

⁴¹ Voir Lacour, Histoire de la Guadeloupe, tome III, chapitre XII, La révolte de Saine Anne.

⁴² Colonies F/5b/46.

⁴³ G/1/513.

⁴⁴ Les témoins du mariage sont Jean Louis Marie Liard et son épouse Coquille et les Bourgoin père et fils, qui seront tous assassinés dans la nuit du 14 au 15 vendémiaire XI.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o ca 1766 Morlaix (29 ans au mariage)

+ nuit du 14 au 15 vendémiaire XI d 25 ventôse XI (+ 6-7/10/1802 d 16/03/1803)

Fraternité « dans la nuit du 14 au 15 vendémiaire dernier il s'est commis des assassinats sur l'habitation dite Valérac (sucrierie) sise en ce quartier et le citoyen Pierre Louis Michel Pitot Keryves, propriétaire de l'habitation, y a été tué par une bande de noirs insurgés. Il était âgé d'environ 31 ans »

d'où une fille, Constance Amélie Théodose PITOT KERYVES, née le 4 prairial X (15/05/1802) sur l'habitation des parents à Sainte Anne et décédée dans la maison de sa mère au bourg le 15 ventôse XIII (06/03/1805) âgée de 2 ans 9 mois

3 Marie Perrine Aimée COQUILLE ⁴⁶

débarque à Nantes avec son père, venant de la Guadeloupe en septembre 1787, âgée de 15 ans ⁴⁷

o 09/07 b 22/08/1770 Sainte Anne ; p Jean Pierre Coudroy Bottée fils ; m Marie Claire Françoise Coquille, épouse Lemercier écuyer sieur de Courdemanche, capitaine de dragons

+ nuit du 14 au 15 vendémiaire XI (6-7/10/1802) Sainte Anne « *dans la nuit du 14 au 15 vendémiaire dernier il s'est commis des assassinats sur l'habitation Lasouche, sucrierie, sise en ce quartier et du nombre des personnes qui y ont été tuées s'est trouvé le citoyen Jean Louis Marie Liard, un des propriétaires de ladite habitation, natif de Paris âgé d'environ 29 ans, et son épouse la citoyenne Perrine Aimée Coquille, âgée d'environ 33 ans (...) lesquels dont été assassinés par une bande de nègres insurgés* » ⁴⁸

Cm 29/04/1793 Bordeaux Me Trimoulet ⁴⁹

ax 1793 Bordeaux, Pierre Toussaint de **CASAMAJOR**, émigré de Guadeloupe, fils de Louis Ambroise et Geneviève Julie CAPDEVILLE

b 13/11/1771 Basse Terre (Saint François)

+ 07/09/1801 Lamentin (Martinique)

)(

⁴⁵ Yves Michel (sic) Pitot sieur de Keryvès, o 09/06/1745 Morlaix, Saint-Martin, + 20/11/1783 **Saint Domingue**, acte de décès enregistré à Morlaix le 29/04/1829 (signalé par Jean Pierre Montocchio sur Geneanet). L'acte de décès avait été envoyé à la famille « *par le sieur Chevernet sur l'habitation duquel était mort le sieur Pitot ainsi qu'il résulte d'une lettre datée du Cap le 28 février 1784 (...) adressée à M. Mathurin Mazurié, beau-père du sieur Yves Michel Pitot-Keryves, qui fut nommé tuteur des enfants* ». Mais « *les désastres de Saint Domingue ont occasionné la perte des registres où la minute de cet acte était consignée* » et cet extrait, remis le 30/11/1785 au sieur Le Gall, notaire, pour être envoyé à la **Guadeloupe** « *où la famille Keryvès eut des intérêts à régler à cette époque à raison du décès d'un sieur Boivin leur parent* » a été perdu. Le tribunal juge que les papiers de famille sont suffisants comme preuve et demande d'inscrire le décès dans le registre d'état civil.

⁴⁶ Comme son mari et son beau-frère Pitot Keryves. Gazin la fait mourir le 07/12/1802 et la dit fille de A 2.1b, née vers 1776 à Saint François : Gazin, AB XIX 3516, devenu aux ANOM 71 APOM 6 (1) (merci à Chantal Cosnay pour l'équivalence).

⁴⁷ Colonies F/5b/23, septembre 1787, débarquement à Nantes.

⁴⁸ D'après Gazin, elle serait morte le 07/12/1802 et serait fille de Jacques Germain Coquille de Saint Remy et Marie Madeleine Charlotte Coquille (A 2.3b), née vers 1775 à Saint François, ce qui est manifestement faux.

⁴⁹ EE 532/25.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 23 ventôse VI (13/03/1798) Basse-Terre, Jean Louis Marie **LIARD**, lieutenant d'artillerie, aide de camp de l'agent du directoire exécutif aux îles du Vent, fils de Charles Louis et + Marie Thérèse HUSSENOT
propriétaire avec sa femme de l'habitation sucrerie Lasouche
o ca 1772 Paris

+ nuit du 14 au 15 vendémiaire XI (6-7/10/1802) Fraternité ; natif de Paris environ 29 ans

4 Marie Charlotte COQUILLE

o 29/11/1773 b 12/04/1778 Sainte Anne ; p Nicolas Léon Coudroy de Lauréal (voir acte)
; m Claire Antoinette Robertine Coquille
+ 05/06/1780 Sainte Anne, environ 6 ans 1/2

A 1.5a Jacques Christophe COQUILLE DUGOMMIER ax 1765 Marie Dieudonnée COUDROY BOTTÉE

Le nom DUGOMMIER vient de l'habitation caféière dite Le Gommier, aux Palmistes dans les hauteurs de Basse Terre, propriété de ses parents vendue par eux à leurs deux fils en 1768 ⁵⁰.

Nombreux actes notariés concernant Coquille Dugommier, achats, ventes, dettes, etc., surtout chez Me Dupuch, mais aussi entre bien d'autres :

06/07/1790 (Me Valeau Saint Fit) : vente à réméré par Jacques Coquille Dugommier habitant des Trois Rivières à Jean Jouve, négociant à Basse Terre, de 13 esclaves pour 20 460 livres en argent.

04/05/1810 Me Castet, Basse-Terre : Jacques Germain François Chevrigny Coquille Dugommier et Jacques François Dangemont Coquille Dugommier, représenté par son fondé de pouvoir.

Dans l'amirauté de Bordeaux ⁵¹, départ pour la Guadeloupe le 22/09/1787 de deux frères Coquille Dugommier, créoles, que nous n'identifions pas : Jean, 20 ans (o ca 1767) et Christophe, 18 ans (o ca 1769). S'agirait-il pour le premier de Jacques Germain François (né en effet en 1767) et pour le second (qui porterait un des prénoms de son père) de Jacques François Germain Dangemont (qui serait né en 1773) ? Leurs prénoms de baptême étant très proches on leur aurait donné un prénom d'usage en famille très différent ? Ou bien le second serait-il un autre fils inconnu de Coquille Dugommier, soit fils légitime né entre Jacques Germain François (dit Jean ?) et Jeanne Françoise Fortunée, soit fils naturel et de toute façon décédé jeune ?

Coquille Dugommier, parti pour France en 1791 laissant sa femme à la Guadeloupe, fit venir ses 3 fils et ses 2 filles.

Après son décès une loi de la Convention accorde des pensions à sa veuve et à ses enfants ⁵² : pension annuelle de 3 000 livres à sa veuve ; le fils aîné est prisonnier en Angleterre, faire son échange sans délai et pourvoir à son avancement militaire et celui de ses deux frères au service de la République ; pension annuelle de 1 500 livres à chacun

⁵⁰ Voir annexe : les habitations de Dugommier.

⁵¹ AD 33, 6 B 58, et Colonies F/5b/42.

⁵² Colonies E 532/29 et 30.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de ses enfants Justine, Augustine et Adonis ; pourvoir aux frais de traversée du citoyen Dugommier chef de bataillon pour rejoindre sa mère

Dans un acte de protestation du 26 vendémiaire XIII (18/10/1804) ⁵³ les enfants Dugommier cités sont Claire Antoinette épouse Dumoutier, domiciliée aux Trois Rivières avec sa mère, Jacques François Dugommier, en France, Germain François Chevrigny Coquille Dugommier en France, attaché au service des armées de la République.

A son décès en 1810 la dame Coquille Dugommier laisse trois enfants héritiers, sa fille épouse Dumoutier et ses fils Dangementont et Chevrigny ⁵⁴.

En 1830 jugement entre la fille du général Dugommier et « le sieur Adonis capitaine d'infanterie » (pour le legs de Napoléon au dernier descendant Dugommier). M. Chédeville, avoué, rue Sainte Croix de la Bretonnerie, demande communication de documents pour les produire aux juges de la première chambre qui doivent prononcer le jugement : on lui envoie une copie du mémoire du 12/04/1792 de Dugommier demandant de l'emploi pour ses trois fils, une lettre en faveur du fils aîné pour l'admettre dans la garde de Sa Majesté et une autre en faveur de ses deux autres fils à placer dans les troupes de l'île ; les services n'ont aucun renseignement sur le vaisseau par lequel le général est venu en France et les personnes qui l'accompagnaient ; il demande aussi l'inventaire après décès du général Dugommier par Me Dupuch à Basse Terre le 19 prairial XI (08/06/1803) « en ce qui concerne les personnes à la requête desquelles il a été fait » ⁵⁵. Le jugement a dû trancher en faveur de la fille légitime, dite seule héritière en 1832.

1 Claire Antoinette dite Justine COQUILLE

le 2 pluviôse an IX (22/01/1801) elle demande un passage pour la Guadeloupe : « *ma mère est dans la misère depuis le 27 brumaire an 3 (17/11/1794) ses biens étant séquestrés au profit de la République. Elle me recommande depuis 6 ans d'aller la rejoindre ce que je n'ai pu effectuer, ayant été moi-même depuis 5 ans dans le plus grand besoin* » ; le général Dumoutier son mari n'a d'autres moyens que ses appointements de vétéran, 2 400 francs, ce qui ne suffit pas à payer l'embarquement ; s'il ne peut pas être employé à la Guadeloupe il fera plus tard sa demande pour la rejoindre ; elle rappelle les services de son père mort au champ d'honneur le 27 brumaire 3 et demande un passage gratuit pour elle, son frère Dangementont « *adjudant général réformé pour cause de faiblesse dans ses organes occasionné par la perte de mon père et l'absence de ma mère* », et « *une jeune créole domestique qui est avec moi depuis son enfance* » (très probablement sa demi-sœur Augustine) ; accordé le 18 pluviôse IX sur un bâtiment neutre avec une avance de 3 000 livres à rembourser en arrivant sur le produit du revenu de l'habitation familiale dont les agents à la Guadeloupe se sont emparés depuis 7 ans ⁵⁶

⁵³ Me Dupuch : la veuve et les enfants Dugommier vont se pourvoir en cassation contre un jugement du 11 vendémiaire XIII entre eux et Gaspard Galbert (succession Coudroy Bottée).

⁵⁴ Inventaire après décès de la veuve Coquille Dugommier, Me Castet 04/05/1810, en présence de sa fille Claire Antoinette épouse Dumoutier, héritière avec ses frères Dangementont et Chevrigny, absents de la colonie. Dangementont avait donné procuration à sa mère le 14 nivôse XII (05/01/1804) devant Me Picard à Lizy, Seine et Marne, procuration substituée par acte du 24 ventôse XII (15/03/1804) devant Mes Dupuch et Roydot en faveur de Pierre Hippolyte Henry propriétaire à Basse Terre. Dans l'arrêt cours de cassation 06/05/1829 (cité GHC 228, septembre 2009, p. 6030) il est écrit qu'elle laisse deux enfants héritiers, sa fille épouse Collet et son fils Chevrigny. En 1829 en effet, Dangementont était décédé et Justine remariée avec Collet.

⁵⁵ Colonies EE 532/30. Lacune des minutes de Me Dupuch de l'an IX à l'an XI inclus.

⁵⁶ Colonies EE 532/30

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La « dame Collet » réunissait en 1829 la totalité des successions de ses père et mère par le décès de ceux-ci, de tous ses frères et par la cession des droits le 13/05/1829 de Anne Marie Antoinette Louise Zecca, veuve de son frère Chevrigny ⁵⁷

o 12/07/1766 b 22/02/1768 Basse-Terre Mont Carmel ; du légitime mariage de Messire Jacques Germain Coquille, aide major de milices, et dame Marie Dieudonnée Coudroy Bottée ; p Pierre Antoine Coudroy Botté, grand-père ; m Marie Claire Françoise Coquille, tante

+ 02 d 03/02/1836 Basse-Terre, dans son domicile, rue de Penthièvre, 71 ans à son mariage elle est appelée Claire Antoinette Dugommier et dite résidant à Marseille depuis 8 ans, domiciliée rue de la Paix, isle 120, maison 10, section 6

ax 3 vendémiaire IX (24/09/1800) Marseille municipalité du Midi, Pierre **DUMOUTIER**, général de brigade capitaine commandant la 208^e compagnie des vétérans nationaux, à Marseille depuis 10 mois, rue Mably isle 96, maison 3 section 6, fils de + François, ancien militaire, et Antoinette MARY, domiciliés à Riom capitaine d'une compagnie des vétérans puis colonel commandant à Lille, infirme et incapable, envoyé en 1801 commandant d'armes en Guadeloupe, revient en France en 1803, réforme et solde, repart pour la Martinique ⁵⁸

o 08/05/1751 Riom (Puy de Dôme, 63) ⁵⁹

+ 10 d 11/10/1819 Saint Pierre Le Mouillage (Martinique) ⁶⁰ : maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, décédé en la maison du ci-devant collègue

Sans postérité

bx 28/12/1820 Basse-Terre, Étienne **COLLET**, capitaine adjudant du parc d'artillerie de Guadeloupe, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur (18/08/1814 ⁶¹), fils de + Claude et + Claudette TRESSE

o 20 b 21/04/1764 Sarrey (Haute Marne, 52) ; père manouvrier

+ 01/06/1841 Rochefort, 77 ans, époux de Marie Saux ⁶²

ax Magdelaine FLANDRIN, fille de Jean François, propriétaire

o ca 1758 Le Gua, Charente inférieure

+ 22 d 23/09/1809 Rochefort ⁶³, 51 ans, épouse d'Etienne Collette, lieutenant d'artillerie de marine au 3^e régiment

ax Pierre GAULTIER

cx 19/05/1836 Rochefort, Marie SAUX, fille de Pierre et Etienne PÉCHE, propriétaires à Bayonne (consentement Me Duhalde, Bayonne, 29/04/1836

o 01/07/1791 Bayonne, Basses Pyrénées

⁵⁷ Me Auguste Mollenthiel 21/03/1832, bail des habitations Grand' Anse et Grands-Fonds.

⁵⁸ Arthur Chuquet, Dugommier, op. cit.

⁵⁹ Gazin AB XIX 3516 : né en 1771 à Saint Quentin.

⁶⁰ D'après Gazin il serait mort en 1830 à Nantes, député de la Loire inférieure. Il aurait été général de division en 1811 : confusion avec un autre général de la Révolution, Pierre Dumoustier, qui en 1810 était en Allemagne puis en Espagne où il fut fait général de division le 24/06/1811.

⁶¹ LH/567/17.

⁶² En 1832 il était chef de bataillon en retraite à Rochefort tandis que sa femme Claire Antoinette demeurait à Basse Terre (Me Auguste Mollenthiel 03/05/1832).

⁶³ Prénommée Marianne au remariage de son mari et dite décédée le 09/11/1809.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Jacques Germain François COQUILLE DUGOMMIER

sous lieutenant au 4^e régiment d'infanterie ci-devant Provence le 29/10/1792 ⁶⁴ puis nommé commis d'administration de 3^e classe à la Guadeloupe le 30/08/1793 avec ordre de s'embarquer à Nantes ⁶⁵, se serait embarqué à Rochefort sur un cutter commandé par le capitaine Rameau, pris par les Anglais fin octobre 1793 ; sa sœur et la famille le pensaient péri en mer ; la Convention le sachant prisonnier en Angleterre voulait procéder rapidement à son échange ⁶⁶

o 08/1767 b 22/08/1770 Sainte Anne ; p Jacques Germain François Coquille ; m Marie Dieudonnée Néron

+ après octobre 1793, en captivité en Angleterre

3 Jeanne Françoise Fortunée COQUILLE

o 19/07 b 22/08/1770 Sainte Anne ; p Jean Pierre Coudroy Bottée fils ; m Marie Claire Françoise Coquille, épouse Lemercier

+ 19/09/1771 Basse Terre Mont Carmel ; « Aimée Coquille, 13 mois »

4 Jacques François Germain **DANGEMONT COQUILLE DUGOMMIER**

sous-lieutenant au 14^e régiment d'infanterie puis adjoint à l'état major puis adjudant général chef de bataillon ; retourne aux Antilles en 1796 après la campagne des Pyrénées ; en 1798 adjudant général chef de brigade à Belle Isle en mer ; cesse ses fonctions en pluviôse VIII (janvier-février 1800) ; le 3 nivôse X (24/12/1801) à Paris il demande à partir le plus tôt possible pour la Guadeloupe mais, malade, ne peut partir, malgré une lettre du Premier Consul à Brest le 14 floréal X (04/05/1802) pour passage aux frais de l'Etat ⁶⁷ ; aliéné ⁶⁸, il est interné à Charenton ⁶⁹

o 10/06/1773 Basse Terre, ondoyé ⁷⁰ b 17/04/1778 Trois Rivières (Guadeloupe) ;

p Robert Germain Coquille, écuyer ; m Renée Désirée Coudroy Bottée

+ 21/09/1812 Paris, hôpital du Val de Grâce, Paris ⁷¹

x ? ca 1800 Sarine NN ⁷²

⁶⁴ Arthur Chuquet, Dugommier 1738-1794.

⁶⁵ Colonies EE (29) : sa famille demande en brumaire an IX (novembre 1800) un certificat constatant qu'il « *a été embarqué à Nantes pour la Guadeloupe en octobre 1793* ». Dans le dossier son passeport du 03/10/1793 pour se rendre à Rochefort par Bordeaux : « *le citoyen Jacques François Germain Coquille Dugommier, né à Basse Terre, 25 ans, 5 pieds 5 pouces, visage ovale, front étroit, yeux gris, nez aquilin, bouche moyenne, cheveux et sourcils châains* »

⁶⁶ Colonies EE 532/30.

⁶⁷ Colonies EE 532/30.

⁶⁸ Voir aussi ce qu'écrit sa sœur Justine en demandant un passage gratuit pour la Guadeloupe en janvier 1801.

⁶⁹ Arthur Chuquet, op. cit.

⁷⁰ Il est suppléé aux cérémonies du baptême ; il est donc né et a été ondoyé avant mais la date de naissance n'est pas donnée. Elle est probablement très antérieure : voir la différence entre les âges de naissance et de baptême des autres enfants Coquille Dugommier. La plupart des auteurs le disent né avant Chevigny et en effet quand les frères sont cités il est écrit le plus souvent « Dangemont et Chevigny ». La date de naissance le 10/06/1773 est donnée par Vauchelet (Emile Vauchelet, La Guadeloupe, ses enfants célèbres, Dugommier, Montreuil sur Mer, 1899), qui a dû consulter les registres originaux à Basse Terre, alors que la date de naissance a été oubliée dans la copie collationnée conservée aux ANOM.

⁷¹ Me Jonquay, 13/05/1829, MC/ET/XLIV/913 (transaction entre M. et Mme Collet et Mme Zecca veuve de Chevigny Coquille Dugommier) : acte de notoriété Me Thirion, Paris, 02/02/1815.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 François **COQUILLE CHEVRIGNY DUGOMMIER**

volontaire au 2^e bataillon de Paris en 1792 puis sous-lieutenant au 14^e régiment d'infanterie 06/03/1793, aide de camp de son père, était près de lui à sa mort ; adjudant général chef de bataillon à l'armée des Pyrénées orientales ; en 1796 adjudant général chef de brigade à l'armée d'Italie ; en 1812 adjudant commandant ; blessé à la Bérézina ⁷³

Titre de chevalier de l'Empire accordé à François Coquille Chevrigny Dugommier, Palais de l'Élysée, 20/03/1812 ; règlement d'armoiries : « d'argent, au bananier de sinople chargé d'une fasce d'azur à l'épée en fasce la pointe à dextre d'or ; à la bordure de gueules chargée au deuxième point en chef du signe des chevaliers légionnaires. Livrée : les couleurs de l'écu, le vert en bordure seulement » ⁷⁴

o 06/04/1775 ⁷⁵, ondoyé à la maison pour cause de maladie, b 29/06/1791 Trois Rivières (Guadeloupe) ; p son frère Jacques Germain François ; m sa sœur Claire Antoinette Testament en faveur de sa femme le 10 thermidor XIII près le chancelier de France en Batavie; annulé par un jugement du tribunal de 1^{ère} instance de la Seine 19/03/1825, confirmé par la cour royale de Paris 27/08/1825 ⁷⁶

+ 01/01/1813 Saint Petersburg ⁷⁷ ou Witespeck ⁷⁸, prisonnier après la Bérézina ; sa veuve eut une pension de 600 francs ⁷⁹

x 28/12/1803 La Haye (Hollande) ⁸⁰ Anne Marie Antoinette Louise ZECCA + 1828/ ⁸¹

6 NN. COQUILLE

o ca 1776

+ 04/12/1783 Sainte Anne "anonime, environ 7 ans"

⁷² Lettre de Sophie Chauviteau à Providence (U.S.A.) à Salabert Chauviteau son frère à La Havane le 15/08/1800 : « *Sarine a fait divorce et s'est remariée avec le fils du général Dugommier* ». Communiqué par Emmanuel Boëlle

⁷³ Arthur Chuquet, Dugommier, op. cit.

⁷⁴ BB/29/968 p. 459 et 1075 p. 153. Révérend, Noblesse 1er Empire, le dit né à la Guadeloupe le 18/10/1764 (sic !) d'une famille anoblie par des charges de robe et originaire de Paris, fixée aux Antilles, dont les armes sont d'azur à 3 coquilles d'or.

⁷⁵ Né le 18/08/1774 d'après le décret de nomination comme chevalier de l'Empire où il est appelé « François Coquille Chevrigny Dugommier ».

⁷⁶ Me Jonquay, 13/05/1829, MC/ET/XLIV/913, transaction avec les Collet. Droits de Mme Zecca sur les biens à la Guadeloupe cédés à Mme Collet (voir annexe).

⁷⁷ Archives de la Seine, DQ8 (trouvé par Pierre Bardin)

⁷⁸ Jugement du tribunal de 1^{ère} instance de la Seine 29/05/1823, transcrit Paris 2^e, 04/06/1823, n° 594 : cité par Me Jonquay, 13/05/1829, op. cit. Le Palatinat de Witespeck, enlevé par les Polonais aux Russes et aux Allemands au XVI^e siècle, avait été repris par la Russie de Catherine II au premier partage de la Pologne.

⁷⁹ Arthur Chuquet, op. cit.

⁸⁰ Me Jonquay, 13/05/1829, MC/ET/XLIV/913.

⁸¹ Courrier des tribunaux, juillet 1828, p. 449 : cour royale, 3 et 10 juillet 1828, testament de Napoléon, legs fait au dernier descendant du général Dugommier. Trois prétendants se présentent, « Mme Zecca veuve de Chevrigny Dugommier fils du général, dame Collette (sic) fille du général, Adonis Dugommier se prétendant fils du même ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

A 1.5*b Jacques Christophe COQUILLE DUGOMMIER b* Caroline

Nota : d'après Arthur Chuquet, Augustine et Désiré étaient de deux mères, femmes de couleur, différentes.

1 Augustine DUGOMMIER

réfugiée à Marseille avec sa demi-sœur Justine, an V : 13 ans ; an VII : 16 ans
o ca 1782
+ jeune ⁸², après pluviôse an 9 ⁸³ et avant 1828

2 Désiré dit Adonis DUGOMMIER

élevé à la maison d'éducation de Belleville puis au Prytanée de Compiègne ; entre dans la Marine en 1801 ; démissionne pour passer à l'infanterie en 1814 ; lieutenant en 1819 ; capitaine au 51^e régiment de ligne à La Rochelle le 20/04/1825, part pour Alger le 27/02/1834 sur Le Dauphin avec le 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ⁸⁴ ; retraite en 1838 après les campagnes de Belgique et d'Algérie ; avec lui s'éteint le nom Dugommier ⁸⁵
chevalier de Saint Louis le 17/08/1822, de la Légion d'honneur le 09/06/1831 ⁸⁶
o 31/08/1787 ⁸⁷
+ 1838/

Descendance éteinte Fin de la branche aînée anoblée (A)

B Branche cadette

B 3 Robert COQUILLE x 1739 Anne Constance MARRE

Plusieurs fils de Robert Coquille seront qualifiés abusivement « messire » et « écuyer » dans des actes notariés ou paroissiaux alors que seul le frère de Robert et ses fils avaient été anoblis en 1770.

Le 16 juin 1777 (Me Jacques Georges Mollenthiel) Anne Constance Marre veuve de messire (sic) Robert Coquille, conseiller au conseil souverain, habitante aux Trois Rivières, représentée par son fils messire Jean Jacques Coquille Sainte Croix, écuyer (sic), vend aux frères Nicolas et Jean Baptiste Delannay 40 carrés de terre faisant partie de l'habitation caféyère Le Petite Montagne au lieu-dit La Grande Anse des Trois Rivières (laquelle se compose de 10 carrés en propre venant de son père et de 48 carrés achetés par elle et son mari des autres cohéritiers Marre), habitation indivise entre elle et ses 12 enfants, dont la liste est donnée dans l'acte. Le 05/04/1786 (Me Thierry) messire Jean

⁸² Arthur Chuquet, op. cit.

⁸³ Voir la demande de passage gratuit pour la Guadeloupe de sa demi-sœur Justine.

⁸⁴ Colonies EE 532/30. Il se dit alors âgé de 47 ans, né à la Guadeloupe fils de Jacques Coquille et de « Marie Coroi Bauté » (sic !).

⁸⁵ Arthur Chuquet, op. cit.

⁸⁶ Vauchelet, op. cit.

⁸⁷ Vauchelet, op. cit. Le lieu de naissance n'est pas précisé et nous n'avons pas trouvé l'acte.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Jacques Coquille Sainte Croix, toujours se portant fort de sa mère et de ses frères et sœurs, donne quittance de 49 800, solde du prix de la vente, à Jean Baptiste Delannay.

Le 31/05/1783 (Me Regnault) la même Anne Constance Marre veuve Coquille, demeurant aux Trois Rivières, et ses 11 enfants alors vivants (l'aînée et le dernier prédécédés) vendent à Louis Jean Baptiste Thyrus Pautrizel, pour 210 000 livres argent des îles, une habitation en manufacture à poterie à la Grande Anse des Trois Rivières venant de la famille Marre ; vente résiliée le 09/06/1785 et faite à Jean Pierre Fidelin et son fils Gabriel (même notaire) ⁸⁸.

En 1786 la même Anne Constance Marre veuve Coquille achète un terrain à la Nouvelle ville de Basse Terre Mont Carmel (19/04/1786 Me Damaret).

L'inventaire après décès du couple est fait par Me Damaret en septembre 1787 (mais il ne figure pas dans les minutes envoyées en France) et le 25/01/1788 (Me Damaret). Robert Jean Baptiste Coquille, conseiller du roi, sénéchal, juge civil et criminel à Marie Galante y demeurant sur son habitation sucrerie de la Capesterre, fait donation entre vifs à ses trois sœurs (Claire, Fanchonnette et Robertine), alors célibataires, demeurant ensemble à Mont Carmel, de la négresse Henriette, 30 ans, blanchisseuse, estimée 2 500 livres sur l'inventaire des parents, et de 5 871 livres à lui dues par MM Fidelin père et fils, habitants de Terre de Bas des Saintes.

1 Marie Anne Germaine COQUILLE

habitante de Sainte Anne (1777)

o 19 b 29/10/1739 Trois-Rivières ; p Messire Germain Coquille, conseiller au Conseil Supérieur; m Mme Marie Parize, veuve de M. Marre
+ 1780/1783

x 31/01/1761 Basse-Terre Mont Carmel, M. Jacques GRUET, fils de + Julien, habitant, et Marie Anne COUDROY
o ca 1730/40 Sainte Anne
+ 3 5 1816 Sainte Anne, "76 ans, né au Petit Canal"

2 Claire Constance COQUILLE

o 16/01 b 02/02/1741 Trois-Rivières ; p M. Jean Baptiste Marre, capitaine en second de milice ; m Mme Claire Laurent épouse de Messire Germain Coquille conseiller au Conseil souverain
+ 1807/ ⁸⁹
Sans alliance

3 Robert Jean Baptiste COQUILLE

conseiller au Conseil supérieur, procureur à Marie Galante (1777) ; sénéchal par intérim le 01/05/1781 ; sénéchal, juge civil et criminel à Marie Galante ⁹⁰ (1783, 1785, 1788) ;

⁸⁸ Voir aussi numéro spécial de GHC, septembre 2010, « La Guadeloupe industrielle » par *Denise et Henri Parisis*, p. 32.

⁸⁹ 14/12/1807, Me Castet, Basse-Terre, dite sœur et héritière de + Marie Françoise Coquille.

⁹⁰ Colonies E 91. Nommé sénéchal par intérim après le décès le 15/04/1781 de messire Gabriel Teyrade de Lossedat, 66 ans, né à Clermont en Auvergne. A l'appui de sa demande de la charge de sénéchal Constant de Boispineau écrit que « *la réputation de probité, de bonne conduite, de talents et d'application qu'il s'est acquis depuis qu'il exerce à Marie Galante l'y a fait généralement estimer et considérer.* »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

habitant sucrier à Capesterre de Marie Galante (! 1785) ; député à la Constituante ⁹¹, il repart du Havre pour Pointe à Pitre, le 06/11/1791 ⁹²
Franc-maçon de la Loge Vraie Fraternité à Grand Bourg en 1780, 1782, 1784, 1788 à 1790 ⁹³
! 17 4 1790 et 20 1 1791 Me Murat
donation le 25/01/1788 Me Damaret
o 29/08 b 10/09/1742 Trois-Rivières (Guadeloupe); p M. Jean Baptiste Thyrus de Pautrizel, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Latran, commandant des Trois-Rivières; m Dlle Marie Marre
+ 1794 « se donne la mort à la prise de Marie Galante par les Français » ⁹⁴ nuit du 9 au 10 frimaire III (29-30/11/1794) ⁹⁵
ax 17/09/1770 Capesterre de Marie Galante, Anne Victoire COGNET LEBRUN fille de Jacques, officier de milice et Marie VAVON
o 01 b 13/07/1750 Capesterre MG
+ 23/04/1773 Capesterre MG, 23 ans
(+) Chapelle Notre Dame du Mont Carmel, Capesterre MG
Inventaire après décès Me Pichelin Saint Remi 06/11/1780
Cm Me Pichelin Saint Remi 11/04/1785
bx 11/04/1785 Capesterre MG ⁹⁶, dispense en cour de Rome du 21/11/1784 pour affinité au 1er degré, Marguerite Désirée COGNET LEBRUN, fille de + Jacques, officier de milice et + Marie VAVON
o 26/07 b 05/08/1742 Capesterre MG
+ 19 frimaire XII (11/12/1803) Capesterre MG

4 Gabriel Germain **COQUILLE d'OURSIN**

cadet gentilhomme à Rochefort 15/05/1758, enseigne des troupes détachées de la marine 15/03/1760 ; officier à Rochefort jusqu'au 23/09/1763 ; lieutenant en 1^{er} au régiment de la Martinique 18/08/1772, capitaine au dit régiment 01/09/1774 ; était en garnison à Sainte Lucie à l'attaque des Anglais en décembre 1778 ; campagne du comte de Guichen, trois combats en avril et mai 1780 ; chevalier de Saint Louis 09/02/1783 ⁹⁷ ; le 16/01/1788 la métisse Monique, dépendant de la succession des sr et de Coquille Saint Germain est remise au sr Coquille d'Oursin « *pour raison expliquée dans l'article* » ⁹⁸ ; 1788 congé d'un an en France pour raison de santé, passé en France sur Le Courageux arrivé au Havre le 08/07/1788 ⁹⁹ ; congé prolongé de 6 mois pour prendre les eaux à « Pardières près la Gô en Béarn » (Pardies et

⁹¹ Lacour, Histoire de la Guadeloupe, II p 14-15. Voir aussi notre article « Députés à la Constituante : Robert COQUILLE », GHC 33, décembre 1991, p. 442-444.

⁹² F/5b/47, « député de l'Assemblée nationale »

⁹³ BnF, FM2 517, in Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques

⁹⁴ Gazin AB XIX 3516.

⁹⁵ C/7a/48 F° 236 et voir GHC 66, décembre 1994, p 1204, notre article : « Novembre 1794 : la mort des deux cousins Coquille ».

⁹⁶ A ce mariage, deux témoins que nous n'identifions pas : Charles Guy COQUILLE de VERPILIEUX, demeurant à Capesterre, et COQUILLE BELLANCE.

⁹⁷ Colonies E 91 et D2C 101 et 64, le 01/09/1774 ; état des services, CGHIA 48 p. 59.

⁹⁸ Cité dans la remise des comptes de tutelle à Marie Geneviève Coquille Saint Germain (Me Jacques Georges Mollenthiel, 06/10/1807).

⁹⁹ F/5b/11 : trois passagers, Jacques Blondel « provenant du navire L'Aimable Désirée » ; Beaupein Joyeux et « Doursin Coquille, capitaine au régiment de la Martinique ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Lagor, 64 ?) pour cause de surdit e apr es les grands froids de l'hiver ¹⁰⁰ ; repart de Nantes pour Pointe   Pitre le 22/11/1789 « sr Coquille, commandant au r giment de la Martinique, au compte du roi » ; sur le m me navire, parmi les autres passagers, « madame Eug nie Pouponne Coquille, de la Guadeloupe, 30 ans » ¹⁰¹

- o 18 b 27/10/1743 Trois-Rivi res (Guadeloupe) ; p M. Gabriel Declieu,  cuyer, chevalier de Saint Louis, gouverneur de la Guadeloupe; m Dlle Jeanne Catherine Marre
- + 22/03/1790 Basse-Terre Mont Carmel ; « Messire Gabriel Coquille, 52 ans »
- ?? x Eug nie POUPONNE ou Eug nie Pouponne COQUILLE dite Eug nie Coquille, 30 ans, de la Guadeloupe, «  pouse du commandant Coquille », dans les registres de l'amiraut  de Nantes, en 1789 ¹⁰²

5 Marie Madeleine Charlotte dite Madelonette COQUILLE

signe "Madelonette Coquille" au mariage de sa s ur a n e en 1761

- o 19 b 19/03/1745 Trois-Rivi res ; p Charles Lauriol, habitant ; m Marie Madeleine Marre, veuve Lauriol

+ 25/05/1794 Basse-Terre Mont Carmel ; 50 ans

x 28/07/1767 Trois-Rivi res, Jacques Germain **COQUILLE SAINT REMY** (cousin germain), fils de Nicolas, receveur des fermes du roi   Melun, et Catherine BOUCHER (C 2b.3)

o 25 b 26/11/1728 Sens (Saint Romain)

+ 06/07/1794 Basse-Terre Mont Carmel

Descendance B 2.3b

6 Jean Jacques **COQUILLE SAINTE CROIX**

en 1766 « clerc tonsur  du dioc se de Paris », tm au Cm de Charlotte F licit  Truti  (o 1745 Port au Prince) avec Jean Louis de Boulainvilliers

demeurant aux Trois-Rivi res (1777)

conseiller assesseur au Conseil sup rieur de la Guadeloupe, depuis le 05/05/1772, brevet de conseiller 27/04/1774 Versailles, enregistr  le 03/11/1774 au conseil

sup rieur ¹⁰³ ; demande en vain une place de s n chal, juge,   Pointe   Pitre, en 1782, 1784, 1790 (alors « 18 ans de service gratuit au conseil ») ¹⁰⁴

Franc-ma on de la loge Vraie Fraternit    Grand Bourg de Marie Galante en 1790 ¹⁰⁵

en 1797  migr  au Mouillage (Martinique)

- o 08 b 24/04/1746 Trois-Rivi res ; Jacques Marin, conseiller au Conseil sup rieur ; m Jeanne Elisabeth L pinard

+ 23 (+) 24/07/1801 Saint Pierre de la Martinique (Le Mouillage) ; «  cuyer (sic), conseiller au Conseil sup rieur de la Guadeloupe, n    Trois Rivi res, 55 ans »

7 Julie Louise COQUILLE

signe Julie au mariage de sa s ur a n e en 1761

- o 09 b 19/09/1747 Trois-Rivi res ; (Louise) p Louis Debury,  cuyer ; m Marie Anne Marre,  pouse Pautrizel

+ 28/10/1786 Trois-Rivi res, 39 ans (Marie Louise Julie)

¹⁰⁰ Colonies E 91.

¹⁰¹ Colonies F/5b/53.

¹⁰² D pouill s par le CGO.

¹⁰³ AD 971, 1 B 5, folio 387 recto.

¹⁰⁴ Colonies E 91.

¹⁰⁵ BnF FM2 517, in Francs-Ma ons des loges fran aises aux Am riques

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 24/04/1780 Trois-Rivières, dispense du 2d degré de consanguinité, Jean Baptiste Gabriel **THYRUS de PAUTRIZEL**, chevalier de Saint Louis, commandant le bataillon de Capesterre, fils de + Jean Baptiste, chevalier de Saint Louis, et Marie Anne MARRE¹⁰⁶

o 01 b 16/12/1731 Trois Rivières
+ 1783/¹⁰⁷

ax 23/09/1754, Saint Martin de Ré, Madeleine Angélique THILORIER, fille de Jean Baptiste, notaire royal, et Marie Anne MARTIN

8 Marie Françoise dite Fanchonette COQUILLE

Le 17/05/1806 (Me Castet) prend de Pierre Joseph Germain Perreau en sous-bail à loyer une « manufacture à bonifier le café » à Basse Terre pour 4 000 livres par semestre ; le 16/12/1806 (Me Castet) cède 4 esclaves au sr Hilaire Lamarre, instituteur, d'une valeur de 9 400 livres, pour compenser ce qu'elle lui doit en prêt « dans des besoins les plus urgents »

! 25/01/1788 Me Damaret

o 12 b 31/10/1748 Trois-Rivières ; p Jacques Thomas Dubuc, négociant de Marseille ; m Marie Claire Françoise Coquille

+ 16 d 17/12/1806, Basse Terre, en son domicile, 60 ans, sans alliance ; déclaré par son cousin Robert Coquille, négociant

inventaire après décès 14/12/1807 Me Castet

9 Jeanne Robert dite Robertine COQUILLE

signe Robertine 25/01/1788 Me Damaret ; le 21 prairial IX (10/06/1801) elle donne procuration devant Me Jean Saint Martin à Basse Terre à sa sœur Claire et le 15 messidor IX (04/07/1801) le couple Aubrée part de Guadeloupe avec leurs nièces Olympe Coquille et Elisabeth Coquille épouse Desmarières sur la Cornélie qui arrive à Lorient le 28 thermidor (16/08/1801) ; les Aubrée sont « à leurs frais » et les autres « à la ration », comme Thomas, mulâtre de la Guadeloupe domestique des Aubrée ; la Cornélie est très chargée, avec de nombreux militaires et le détachement des 1^{er} et 2^e bataillon, tous hommes de couleur (F/5b/22). Les Aubrée et leurs nièces ne retourneront pas en Guadeloupe.

o 18/05 b 08/06/1750 Trois-Rivières ; p Jean Baptiste Avril ; m Marie Anne Coquille
+ 1807/¹⁰⁸

x 26 ventôse IV (16/03/1796) Basse-Terre, Pierre Anne **AUBRÉE**, capitaine d'infanterie, aide de camp de Victor Hugues, fils de René Antoine, procureur au parlement de Rennes, et Jeanne Madeleine BIGOT chef de bataillon (1807)

! 14/12/1807 Me Castet, Basse-Terre

o Rennes en Bretagne

+ 1807/

¹⁰⁶ Voir GHC 87, novembre 1996, p. 1774-1777 « La famille PAUTRIZEL en Guadeloupe au XVIIIe siècle », par Jacques Esquevin.

¹⁰⁷ Dans l'acte de vente de la poterie (31/05/1783 Me Regnault) Julie est dite épouse de M. Pautrizel Père, chevalier de Saint Louis, commandant de la Capesterre.

¹⁰⁸ Citée le 14/12/1807 Me Castet dans l'inventaire après décès de sa sœur Marie Françoise.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

10 Nicolas Constance **COQUILLE de CHAMPFLEURY**

Jean Baptiste ! 31/05/1783 Me Regnault

greffier plunitif au conseil souverain de Guadeloupe pendant 10 ans ; secrétaire de la chambre d'agriculture en 1778, repasse en France pour rétablir sa santé ¹⁰⁹ ; s'est embarqué sur un bâtiment hollandais à Saint Eustache et a subi un naufrage sur les côtes de Norvège puis la perte des denrées et fonds envoyés pour lui de la Guadeloupe et tombés aux mains des Anglais ¹¹⁰ ; nommé greffier en chef au Conseil supérieur en 1783 après la mort de Moustier, il repart du Havre pour Pointe à Pitre le 27/11/1783 ¹¹¹ ; il loue pour 3 ans une maison à Basse Terre vis-à-vis le gouvernement le 01/09/1784 (Me Damaret) et une autre, toujours pour 3 ans, le 07/07/1788 (Me Damaret) ; achète un terrain à la Nouvelle ville de Basse Terre pour 1 320 livres (02/09/1787 Me Damaret) ; négociant à Saint Pierre (1797-1802-1807) ¹¹² puis habitant au Fort Saint Pierre

famille émigrée en octobre 1794

o 19 b 28/10/1751 Trois-Rivières ; p Nicolas Germain Coquille, cousin germain ; m Claire Constance Coquille, sœur

+ 22/04/1817 Fort Saint Pierre (Martinique), 66 ans

x 11/07/1786 Sainte Anne (Guadeloupe) (dispense du 2^e degré de consanguinité) Anne Robertine Constance Henriette GRUET (sa nièce), fille de Jacques et Marie Anne Germaine COQUILLE

o 13/08 b 20/09/1764 Sainte Anne

! 14 12 1807 Basse-Terre Me Castet

! 14/07/1821 Me L. A. Mollenthiel

+ 1826/

? + 07/01/1849 Basse Terre Extra Muros (Saint-Claude), à Choisy ; les déclarants, Jean Baptiste Chouchou, 28 ans, charpentier, et Augustin Auguste, 31 ans, propriétaire, qui ne savent pas signer, déclarent le décès de « la dame Champfleury », 76 ans, native des Habitants, « veuve du citoyen Coquille Fouillole » (sic) ¹¹³

¹⁰⁹ Me Lecoœur, 24/08/1778, procurations à Robert Germain Coquille, procureur général au conseil souverain, pour administrer ses biens, et à Jean Jacques Coquille Sainte Croix pour recevoir les comptes de la régie de l'habitation sucrerie Bisdary sur laquelle il est intéressé pour 1/3.

¹¹⁰ Colonies E 91.

¹¹¹ Colonies F/5b/46.

¹¹² Le 10/11/1802, à Saint Pierre, Le Mouillage, il est témoin au mariage d'Anne Marie Larriveau, née à Basse Terre, fille de + Jean Baptiste, négociant (o Bordeaux Saint Michel 29/03/1748 et + au Mouillage 12/03/1802), et + Marie Anne Françoise Gosse ; il en avait été nommé tuteur « d'après le vœu de la famille ».

¹¹³ Nous ne voyons pas d'autre personne qui puisse correspondre.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

11 Thomas Marie **COQUILLE de VALONCOURT**

visiteur du domaine du Roi à Sainte Anne (1781, 1785) ¹¹⁴ ; franc-maçon de la loge de Sainte Anne en 1788 et de la loge Vraie Fraternité de Grand Bourg en 1790 ¹¹⁵

o 07 b 17/04/1753 Trois-Rivières ; p Sr Thomas Loriolle, aide major des milices de Trois Rivières ; m Marie Madeleine Coquille, sœur

+ 14/08/1793 Basse-Terre Mont Carmel, 40 ans

x 28/10/1776 Basse-Terre (Saint François), Catherine SAINT MARTIN, fille du Sr Jacques et Dlle Marie LEGRAS

o Basse-Terre, Saint François

+ 14/05/1812 Basse-Terre, maison de ses fils, MM de Valoncourt, Grande Rue, demeurant banlieue de Basse Terre sur la campagne de M. Saint Martin, son frère et beau-frère, 60 ans

12 Elisabeth Claudine Eugénie COQUILLE

en France en 1777, 1781

o 30/06 b 16/07/1754 Trois-Rivières ; p Claude Antoine Pereau ; m Marie Elisabeth Dugard de la Malmaison

+ 1783/ (en France) ¹¹⁶

x 09/07/1776 Trois-Rivières, Pierre **DRAILLON TAILLEFER**, fils de NN et Marie Thérèse ABRAHAM

o Vieux Fort M.G.

+ 1783/ (en France)

13 Charles Marie COQUILLE

o 28/11 b 17/12/1755 Basse-Terre Mont Carmel; p Charles Lepinard ; m Désirée Pautrizel

+ 17/02/1774 Trois-Rivières ; 18 ans

B 3.3 Robert Jean Baptiste COQUILLE ax 1770 Anne Victoire COGNET LEBRUN bx 1785 Marguerite Désirée COGNET LEBRUN

Source : Me Lauran Desondes 27 prairial XIII (16/06/1805), liquidation et partage des successions des sr et dame Coquille ; et Me Silvère Boulogne Saint Villiers 02/10/1880 : comprend l'origine de la propriété de l'habitation Vidon, dont vente par licitation le 11/10/1860 du dernier quart possédé par les héritiers de Robert Désiré Guy et Félicité Éléonore Delphine Coquille retirés à Langoiran.

a1 Anne Marie Victoire Désirée COQUILLE

o 04/05/1772, ondoyée 07/06 1772 Capesterre de Marie Galante ; b 17/04/1774 Trois-Rivières ; p Jacques Cognet Lebrun, grand-père ; m Anne Constance Marre, veuve Coquille, grand-mère

+ 07/02/1816 Grand Bourg Marie Galante, 44 ans ; maison d'habitation de M. Jean Vidon son époux à Capesterre

¹¹⁴ Témoin au contrat du mariage Collin de la Roncière du 25/11/1785 chez Me Boyer, cité dans un acte chez Me Louis Alexandre Mollenthiel le 04/01/1808.

¹¹⁵ BnF FM2 520 et 517, in Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques

¹¹⁶ 31/05/1783 Me Regnault

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 24/01/1792 Capesterre MG, dispense du 2^e degré de consanguinité, ligne égale, Jean **VIDON**, fils de + Pierre, négociant à Capesterre, et + Catherine COGNET LEBRUN négociant au Mouillage, Martinique, en 1801 ¹¹⁷ ; habitant à Capesterre de Marie-Galante en 1805 ¹¹⁸, 1816 ; commissaire civil général et d'administration de Marie-Galante en 1813 ¹¹⁹

o 06 b 17/01/1764 Capesterre MG

+ 1816/

b1 Éléonore Félicité Delphine COQUILLE

o 03/10/1785 b 26/02/1788 Capesterre ; p Jacques Philippe Vavon, capitaine de milice, grand-oncle maternel ; m Dlle Félicité Douard Duvivier, cousine germaine

+ 1805/1860 (à Langoiran, Gironde, 33)

sans alliance

b2 Robert Gabriel Désiré Guy COQUILLE

greffier de la sénéchaussée de Marie Galante (1815), notaire à Grand-Bourg (octobre 1813-juin 1818) ; greffier en chef de la sénéchaussée de Marie Galante, ayant obtenu un congé en France d'un an pour raison de santé demande en mars 1820 de Bordeaux à le prolonger ¹²⁰

o 08/11/1787 b 26/02/1788 Capesterre ; p Messire Gabriel Coquille Doursin, chevalier de Saint Louis, commandant de bataillon à l'île Sainte Lucie, oncle paternel ; m sa sœur Anne Victoire Désirée Coquille

+ 1820/1860 (à Langoiran, Gironde, 33)

x Marie Angélique DUMAS

+ 1860/ (alors à Bordeaux)

d'où au moins

b2.1 Anselme COQUILLE

o ca 1814

passports de Bordeaux (en ligne) : 19/09/1836 ; né à Marie Galante, allant à New York, 22 ans, 1m 76, teint brun

demeurant paroisse Saint Jacques de Louisiane en 1860

B 3.10 Nicolas Constant COQUILLE de CHAMPFLEURY x 1786 Anne Robertine GRUET

1 Nicolas Jacques Joseph COQUILLE de CHAMPFLEURY

o 22/06/1794 Basse-Terre (Saint François), ondoyé le 26, b 03/08/1796 Le Carbet (Martinique) ; p MM Jacques Gruet, grand-père maternel, ancien officier du bataillon du Moule, et Pierre Joseph Foulquier, curé de Sainte Anne de la Guadeloupe ; m Pierre François Antoinette Dubois, baronne Préaux de Lestang et Dame Sibley, de l'île Saint Christophe, représentée par Anne Robertine Constance Henriette Gruet, tante maternelle ; tous émigrés de la Guadeloupe

+ 02/03/1797 Saint Pierre (Le Mouillage) ; 3 ans

¹¹⁷ Voir GHC 113, mars 1999, p. 2467.

¹¹⁸ Me Laurans Désondes, Marie Galante, 27 prairial XIII (16/08/1805), liquidation et partage de successions.

¹¹⁹ GHC 166, janvier 2004, p. 4051.

¹²⁰ EE 532/27.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Anne Madeleine Constance dite Anna ¹²¹ COQUILLE

filie unique

o 18/12/1799; ondoyée le 10/01/1800 (petite vérole au bourg) ; b 22/07/1800 Le Carbet (Martinique) ; p Jean Jacques Coquille Sainte Croix, oncle; m Madeleine Catherine Gruet, épouse de Jean Baptiste Papin de Thévigné, tante

+ 1864/

x 10/05/1826 Saint Pierre (Le Mouillage), Paulin Aimé Jules **de MONTETY DU POUGET**, capitaine au 57^e régiment de ligne en garnison à Saint Pierre, fils de Jean Antoine, avocat, et Anne Charlotte d'ALBIS de GISSAC ¹²²

garde du corps de Louis XVIII ¹²³

o 12 b 13/04/1791 Saint Georges (Aveyron, 12)

+ 21/08/1864 Le Pouyaud près Mussidan (Dordogne, 24)

vivait à Bergerac en 1862 ¹²⁴

Postérité

B 3.11 Thomas Marie COQUILLE VALONCOURT x 1776 Catherine Julie SAINT MARTIN

1 Catherine Anne Marie Louise COQUILLE VALONCOURT

o 06 b 18/08/1777 Basse Terre Saint François ; p Louis Ambroise de Casamajor, écuyer ; m dame Marie Madeleine St Martin, sa grand-mère maternelle

+ 18/12/1778 Basse Terre Saint François ; 16 mois

2 Anne Catherine COQUILLE VALONCOURT

o 28/08 b 18/12/1780 Trois Rivières ; p Jacques Saint Martin, grand-père ; m Anne Constance Marre, grand-mère

+ 08/02/1808 Basse-Terre, chez son frère Jacques Marie Thomas Coquille Valoncourt

3 **Jacques Thomas Marie COQUILLE VALONCOURT**

négociant associé avec son frère Robert Germain « Coquille frères » puis avant 1814 avec leur oncle et beau-frère Jean Saint Martin ¹²⁵ ; habitant propriétaire à Basse-Terre puis lieutenant commandant les dragons de milice de Basse-Terre (1818) ; capitaine des dragons de la garde nationale de Basse-Terre (1823)

o 08/11/1781 b 25/02/1782 Sainte Anne ; p Jacques Joseph Saint Martin, oncle maternel ; m Marie Anne Germain Coquille Gruet, tante paternelle

+ 10/03/1823 Basse-Terre, rue de la Savane

x 4 thermidor XIII (23/07/1805) Basse-Terre, Marie Marguerite dite Gotinette FAURE ¹²⁶, fille de + Sr Pierre et Louise Victoire LECOEUR

o 13 b 25/08/1785 Basse-Terre Mont Carmel

+ 05/05/1820 Basse-Terre, 34 ans, en sa maison rue de la Savane

Descendance B 3.11.3

¹²¹ Gazin AB XIX 3516.

¹²² Informations sur lui in Dessalles, « Vie d'un colon » tome I, p 170-172 en particulier.

¹²³ Diverses généalogies sur geneanet.

¹²⁴ Gazin AB XIX 3516

¹²⁵ Me Jacques Georges Mollenthiel 04/07/1814, dépôt d'un acte sous seing privé, règlement de société.

¹²⁶ Parfois lu FAVRE. Voir « Les BOSCH et familles alliées (TOLÈDE, PETIT, FAVRE, etc.) », de Germaine Fromen-Tolède, GHC 181, mai 2005, en particulier p. 4536.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

4 **Robert Germain COQUILLE VALONCOURT** puis COQUILLE

propriétaire et négociant à Basse Terre St François (1814-1816) puis à Dos d'Ane
b 16/07/1785 Sainte Anne ; p Robert Jean Baptiste Coquille, oncle paternel ; m Charlotte
Françoise Saint Martin, épouse Venture de Parady, tante

+ 16 d 17/03/1839 Basse Terre Extra muros (Saint-Claude) ; 56 ans, en sa maison à
l'endroit dit Trianon ; déclaré par ses cousins, Charles Ernest Venture, 29 ans, habitant
propriétaire à Trois Rivières, et Charles Lauriol, 26 ans, habitant propriétaire au Dos
d'Ane

x 2 brumaire XIV (24/10/1805) Basse-Terre, Marie Thérèse Charlotte FAURE, fille de
+ Pierre, habitant propriétaire, et Louise Victoire LECOEUR

o Dos d'Ane, Basse-Terre

en 1841 domiciliée à Saint Claude, habitation Trianon

+ 19/04/1851 Basse Terre Extra Muros (Saint Claude) ; 67 ans, veuve, propriétaire au
lieu dit Morne à Vache

Descendance B 3.11.4

5 Louis Robert (Germain) COQUILLE VALONCOURT

o 02 b 17/11/1788 Sainte Anne ; p Louis Nicolas Saint Martin, oncle maternel ; m Jeanne
Robertine Coquille, tante paternelle

+ 01/07/1793 Basse-Terre Mont Carmel, 5 ans

6 Jeanne Marie Adélaïde COQUILLE VALONCOURT

o ca 1790

+ 11/12/1834 Basse-Terre, 44 ans, chez elle rue du grand Jardin

x 19/08/1808 île de la Dominique, transcrit le 10/12/1816 à Basse-Terre après
légalisation le 01/11/1816 pour dispense de parenté (oncle et nièce) ¹²⁷, Jean Bernard
SAINT MARTIN, négociant et propriétaire, fils de Jacques et Marie LEGRAS

o ca 1743 Basse Terre

+ 10 d 11/11/1819 Pointe à Pitre ; maison de Mme veuve Lombard, rue de Nozières
44 ; environ 66 ans ¹²⁸

ax Adélaïde Gabriel RAPHEL ¹²⁹

7 Michel Sainte Claire COQUILLE VALONCOURT

o 11/08/1792 b 19/09/1793 Basse-Terre Mont Carmel ; p Michel Saint Martin ; m Claire
Constance Coquille

+ /1821

B 3.11.3 Jacques Thomas Marie COQUILLE (de) VALONCOURT x 1805 Marie Marguerite Gotinette FAURE

Le 31/03 et 10/04/1851 (Me Rullier) procuration des cohéritiers Coquille à Charles
Robert Coquille Danceny et transfert de l'indemnité à l'administration coloniale : veuve
Robert Coquille née Faure d'une part et d'autre part Marie Delphine Coquille Valoncourt

¹²⁷ GHC article 2011-08, « Dispenses d'âge ou de parenté pour mariage ».

¹²⁸ Me Jacques Georges Mollenthiel, 20/09/1821, liquidation des droits et reprises de sa veuve,
tutrice de leurs 4 enfants mineurs, Marie Catherine Stéphanie, Jean Marie Bernard, Marie Edwige
et Marie Adélaïde. L'acte transcrit le contrat de mariage à la Dominique

¹²⁹ D'où une seule fille, Marie Charlotte Saint Martin veuve en 1ères noces d'Alexandre Croquet
Legrand et épouse en 2èmes noces de Jean Louis Alexandre Alleye de Billon

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

épouse d'Antenor Méyère, Catherine Victoire Zadila Coquille Valoncourt épouse de Robert Félix Coquille, Champfleury Coquille Valoncourt, agissant tous trois suite au décès de leur frère Doursaint Coquille Valoncourt, et Isaure Raymond veuve de Victor Thomas Coquille Valoncourt comme tutrice de son fils mineur Thomas Coquille, lui suite aux décès de son père et de son oncle.

1 Charles Marie Thomas Sainte Croix COQUILLE

o 03/05/ 1806 d 17/12/1806 Basse-Terre

+ 29/09/1825, chez son oncle M. Coquille au Dos d'Ane, Basse Terre, 15 ans et 5 mois

2 Victor Germain COQUILLE VALONCOURT (COQUILLE seul en 1841)

habitant du Dos d'Ane puis des Trois Rivières (! 1841)

o 20/06 d 02/08/1808 Basse-Terre

+ 17/05/1847 Basse-Terre, chez lui rue Verte

x 22/03/1842 Basse-Terre, Elisabeth Bathilde dite Isaure RAIMOND, fille de + Jacques (+ 18/12/1822 Basse-Terre) et Elisabeth RENOU

o 30/01/1816 Basse-Terre

+ 12/04/1852 Basse Terre ; en son domicile, Grande rue du Fort , n° 25 ; 32 ans, veuve de Victor Germain Coquille ; déclaré par Charles Robert Danceney Coquille, 44 ans, habitant, et Robert Félix Coquille, 29 ans, écrivain de la Marine

Inventaire après décès 17/04 et 04/05/1852, Me Rullier ; héritier son fils mineur Marie François Victor Valoncourt Coquille

3 Marie Adélaïde Delphine COQUILLE

o 23/07/1810 d 30/12/1811 Basse-Terre (Marie Delphine)

+ 1851/

x /1841 Jean François Anthénor **MEYÈRE**, fils de Jean François et Marie Anne TRILLE habitant propriétaire à Saint Claude (1841), sous-chef de bureau à Basse-Terre (1851) commis principal des contributions diverses à Basse Terre (1865)

o 03 d 04/10/1821 Basse Terre chez son grand-père paternel

+ 27/10/1865 Saint Claude ; section du Morne à Vache, habitation Coquille où il résidait provisoirement

4 Jean Marie DOURSAIN COQUILLE

o 29/09 d 07/11/1812 Basse-Terre

+ 13/03/1851 Basse Terre Extra Muros ; 38 ans, célibataire, propriétaire domicilié au Morne à Vache en cette commune

5 Pierre Constance Emmanuel COQUILLE CHAMPFLEURY

o 15/06/1814 d 01/07/1815 Basse-Terre, chez ses parents, Grande Rue, maison de M. Pierre Chartrand

+ 11/09/1858 Gourbeyre, en son domicile quartier de Bisday, Route coloniale 12, célibataire

6 Catherine Victoire Zalida COQUILLE VALONCOURT

o 05/08/1816 d 13/08/1816 Basse-Terre, rue du Domaine

+ 13/11/1816 Basse-Terre

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

7 Catherine Victoire Zalida COQUILLE VALONCOURT

o 24/03 d 04/12/1818 Basse-Terre

+ 05/12/1865 Saint Claude

x 14/11/1849 Basse Terre Extra muros (Saint Claude) Marie Robert Félix **COQUILLE**, employé à l'administration de la Marine, fils de + Robert Germain et Marie Thérèse Charlotte FAURE, 65 ans, propriétaire domiciliée à Basse Terre Extra muros

o 11 d 24/01/1823 Basse-Terre

+ 19 d 20/07/1860 Saint Claude, en son domicile au Morne à Vache ; commis de marine

Descendance Branche aînée A 3.11.3.9

B 3.11.4 Robert Germain COQUILLE x 1805 Marie Thérèse Charlotte FAURE

1 Charles Marie Robert Danceney COQUILLE

habitant Dos d'Ane (17/09/1835 Me Vauchelet, vente de terrain à Dos d'Ane) puis Basse Terre extra muros (= Saint Claude) en 1841 ; employé au secrétariat du conseil colonial 1833-1848, employé à la Direction de l'Intérieur 01/12/1848-28/10/1852, commis rédacteur à la Direction nommé le 28/10/1852 ¹³⁰

o 20/08 d 17/12/1806 Basse-Terre

+ 30/10/1857 Basse Extra Muros (Saint Claude) ; 51 ans, propriétaire quartier du Morne à Vache habitation Trianon ; déclaré par son fils Marie François Alcide Coquille, écrivain de marine, 21 ans

x 22/02/1827 Basse-Terre, Antoinette Félicité de PAVIOT, fille de Messire Jacques Adolphe, comte de Paviot, absent, sans nouvelles, et Marie Sophie LAVIELLE, habitant propriétaire à Saint Pierre

o ca 1801 Saint Pierre (Martinique)

+ 1857/

ax Pierre Marc Henry de BOUILLON, capitaine d'infanterie de ligne

Descendance B 3.11.4.1

2 Marie Catherine Victoire COQUILLE

o 31/01/1808 d 21/03/1808 Basse-Terre

+ 10/12/1815 Basse-Terre, chez ses parents, rue du Domaine

3 Marie Joseph Delphine COQUILLE

o 28/10 d 01/12/1809 Basse-Terre

+ 21/06/1810 Basse-Terre

4 Jean Marie Joseph COQUILLE

o 30/04 d 30/12/1811 Basse-Terre

+ 07/12/1815 Basse Terre, décédé à l'habitation Champfleury du Dos d'Ane

5 Jean Marie Alphonse COQUILLE

o 10/06/1813 d. 15/07 Basse Terre

+ 23/01/1879 Gourbeyre ¹³¹

témoins 1841 : Charles Lauriol (habitant, 28, ans, cousin du marié, domicilié à Dos d'Ane) ; Charles Marie Robert Danceney Coquille (habitant domicilié à Basse Terre extra

¹³⁰ EE 532/26.

¹³¹ D'après les tables décennales ; l'année n'est pas en ligne sur le site des ANOM.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

muros, 33 ans, frère du marié et cousin germain de la mariée) ; Victor Germain Coquille (habitant domicilié aux Trois Rivières, cousins germains des deux)
x 18/02/1841 Gourbeyre, Marie Edwige SAINT MARTIN (sa cousine germaine), fille de
+ Jean Bernard et + Jeanne Adélaïde COQUILLE (+ 11/12/1834) (3.11.5)
o ca 1814 Basse Terre (26 ans au mariage)

6 Marie Gabriel Guy COQUILLE jumeau

o et d 21/02/1816 Basse-Terre, chez les parents rue du Domaine ; déclaré par le père accompagné de son frère Jacques Marie Thomas Coquille Valoncourt et de Louis Charles Ambroise de Casamajor, écuyer, propriétaires négociants
+ 12/11/1821 Basse-Terre, chez ses parents rue de la Savane

7 Marie Joséphine Constance COQUILLE jumelle

o et d 21/02/1816 Basse-Terre, chez les parents rue du Domaine
+

8 Marie Louise Thérèse COQUILLE

o 27/02/1819 chez ses parents à Dos d'Ane d 25/04/1819 Basse-Terre
+ 15 d 16/08/1821 Basse-Terre ; 2 ans et demi, chez ses parents banlieue de Basse Terre ; déclaré par ses oncles, Jacques Marie Thomas Coquille de Valoncourt et Pierre Marie Faure, habitants propriétaires domiciliés à Basse Terre

9 Marie Robert Félix COQUILLE

écrivain de la marine à partir de 1842, commis entretenu de la marine au Sénégal le 04/02/1854 ; bon sujet, modèle d'exactitude et fort recommandable ; intelligent, capable et plein de zèle ; modèle de zèle, de discrétion et de dévouement ; conduite exemplaire ¹³²

o 11 d 24/01/1823 Basse-Terre (! 12/09/1858 Gourbeyre)

+ 19 d 20/07/1860 Basse Terre Extra muros (Saint Claude), en son domicile au Morne à Vache ; commis de marine

x 14/11/1849 Basse Terre Extra muros (Saint Claude), Catherine Victoire Zalida COQUILLE, fille de Jacques Thomas Marie COQUILLE VALONCOURT et Marie Marguerite FAURE (B 3.11.3.7)

o 24/03/1818 Basse-Terre

+ 05/12/1865 Saint Claude (! Basse-Terre 1880)

Descendance B 3.11.4.9

B 3.11.4.1 Charles Marie Robert Danceney COQUILLE x 1827 Antoinette Félicité de PAVIOT

1 Marie Sophie COQUILLE

o 06 d 08/10/1831 Basse-Terre, au domicile des parents au Dos d'Ane

2 Marie Thérèse Françoise Alix COQUILLE

o 29 d 31/12/1833 Basse-Terre , au domicile des parents au Dos d'Ane

¹³² EE 532/28 : appréciations dans les notes confidentielles.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Marie François Alcide COQUILLE

écrivain de la Marine à Basse-Terre (1853-1860), commis de la marine (1860-1864), aide commissaire (1864-1869), sous-commissaire (1869-1878), commissaire adjoint (1878) ; part pour Saint-Nazaire le 24/06/1882 ; à Paris en 1882, à Rochefort 1883-1907

chevalier de la Légion d'honneur 11/07/1880 à Fort de France (LH/587/21)

o 10 Basse-Terre extra muros d 18/05/1836 Basse-Terre ; déclaré par le père accompagné de Robert Germain Coquille, 50 ans, habitant propriétaire, et Jean Baptiste Bogaers, 35 ans, pharmacien
+ 18/01/1913 Bordeaux (dossier LH)

4 Marie Françoise Constance Amicie COQUILLE

o 10 d 19/01/1841 Basse Terre Extra muros (Saint-Claude) ; déclaré par le père en présence de Marie Emmanuel Coquille, 23 ans, habitant propriétaire de la commune

B 3.11.3.2 Victor Germain COQUILLE VALONCOURT x 1842 Elisabeth Bathilde Isaure RAIMOND

1 Marie François Victor Valoncourt dit Thomas COQUILLE

prénomé Thomas dans les actes des 31/03 et 10/04/1851 (Me Rullier) et Marie François Victor Valoncourt dans l'inventaire de succession de sa mère et de sa grand-mère maternelle (Me Rullier 17 et 20/04/1752) : tuteur son oncle maternel Pierre Louis Raimond, chirurgien et maire du Canal ; subrogé tuteur son oncle paternel Charles Robert Danceney Coquille

o 12 d 19/02/1844 Dos d'Ane (Gourbeyre) ; habitation Arnous ; déclaré par le père en présence de Jean François Anténor Méyère, habitant, 22 ans, et Jean Marie Coquille, habitant, 32 ans

+ 18/04/1852 Basse Terre Extra Muros, au Morne à Vache, demeure d'Arthur Coquille

B 3.11.3.5 Jean Marie Alphonse COQUILLE x 1841 Marie Edwige SAINT MARTIN

1 Marie Adélaïde Charlotte Florise (ou Florine ¹³³) COQUILLE ¹³⁴

o 06 d 12/11/1842 Basse Terre Extra muros (Saint Claude), maison de Mme veuve Robert Coquille, grand-mère paternelle (parents habitants propriétaires à Dos d'Ane) ; déclaré par le père accompagné de Charles Marie Robert Danceney Coquille, 35 ans, habitant propriétaire domicilié en cette commune

pas de contrat de mariage

x 01/05/1861 Gourbeyre, Joseph Louis **BLANCHET**, chef de comptabilité des Ponts et Chaussées demeurant à Gourbeyre, fils de + Jean Baptiste Saint Fils, marchand (+ 07/02/1853 Basse Terre) et Marie Eulalie Zélie dite Acélie GUILLIOD, demeurant à Basse Terre

o 15/09/1824 Basse Terre (! mariage)

¹³³ Florise dans l'acte de naissance et de mariage ; GHC 38, mai 1992, p. 583, question 92-145.

¹³⁴ Source sur elle : Pierre Fissier, Sainval sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Charles Marie Robert Saint-Cyr COQUILLE

o 24/01 d 01/02/1845 Dos d'Ane (Gourbeyre) ; déclaré par son père en présence de Charles Lauriol, habitant, 33 ans, et Charles Marie Robert Danceny Coquille, propriétaire, 37 ans, domicilié à Basse Terre

+ 1895/¹³⁵

x 10/02/1877 Gourbeyre, Camilla MARIE ¹³⁶

B 3.11.4.9 Marie Robert Félix COQUILLE x 1849 Catherine Victoire Zalida COQUILLE VALONCOURT

EE 532/28 : en 1853, 2 enfants ; en 1855, 1 enfant ; en 1856, 2 enfants ; à son décès en 1860 il laisse une femme et **3 enfants** sans ressources.

1 Marie Joseph Robert Galaor COQUILLE

o 10 d 14/10/1850 Basse Terre Extra muros (Saint Claude), habitation Trianon ; déclaré par le père, employé de l'administration de la marine, accompagné par Charles Marie Robert Danceny Coquille, 44 ans, propriétaire domicilié en cette commune

+ 01/10/1854 Basse Terre Extra muros (Saint Claude) habitation Trianon quartier du Centre ; 4 ans

2 Marie Robert COQUILLE

o 18 d 25/04/1853 Basse Terre Extra muros (Saint Claude), habitation Trianon ; témoin, Charles Robert Danceny Coquille, 45 ans, propriétaire

+ 1860/

3 Marie Thérèse COQUILLE

o 20 d 22/02/1856 Basse Terre Extra Muros, quartier Morne à Vache, habitation Trianon ; témoin Marie Emmanuel Coquille, 39 ans, habitant domicilié en cette commune

+ 1860/

4 Marie Joseph Charles COQUILLE ¹³⁷

demeurant à Saint Claude en 1880

o 01 d 06/04/1859 Gourbeyre, habitation Millet, quartier de Bisdary

+ 17/05/1884 Basse Terre, 25 ans, dans sa demeure rue du Sable n° 62

mariage hors contrat

x 28/04/1880 Basse-Terre, Janille Saint Pie Lidia dite Pauline SAINT VAL (signe Lydia St Pie), modiste, fille naturelle reconnue de dlle Valmire SAINT VAL, propriétaire à Basse-Terre

o 24 d 31/03/1849 Basse-Terre ; déclaré par Saint Pie Guilliod, 31 ans, marin

+ 13/03/1923 Basse-Terre

bx 23/10/1898 Paris 10^e ¹³⁸, Paul Marie Joseph GUEDON, fils de Charles Jules Marie et Félicité Marie Edmée ALEXANDRE

d'où au moins :

¹³⁵ Voir GHC 196, octobre 2006, p. 4997, question 06-72.

¹³⁶ D'après les tables décennales ; l'année n'est pas en ligne sur le site des ANOM.

¹³⁷ Source sur lui, en majorité : Pierre Fissier, Sainval sur Geneanet.

¹³⁸ date et lieu du mariage en mention marginale à l'acte de naissance.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Joséphine Zaïde Sébastienne COQUILLE
o 10 d 14/03/1881 Basse Terre, rue du Sable n° 66
+ 29/08/1896 Basse Terre, 15 ans

Fin de la branche cadette (B)

C Troisième branche

C 2a* Nicolas COQUILLE et Marie LE SIVE

1 Marie Madeleine

o et b 20/08/1727 Melun (Saint Étienne) « *filles de Marie Le Sive, accouchée chez Me Germain Coquille, contrôleur au bureau des aides et des droits de rivières de Melun, lequel a déclaré que la dite Marie Madeleine était des faits de Nicolas Coquille, employé dans les fermes du Roi à Sens* » ; p M. Pierre Vidault, chirurgien royal juré ; m Dlle Marie Madeleine Girard, femme de M. Germain Coquille, contrôleur aux droits des rivières

en marge D 16/02/1739 D 03/07/1741

C 2b Nicolas COQUILLE x 1725 Catherine BOUCHER

1 Madeleine Catherine COQUILLE

o et b 18/11/1725 Sens (Saint Romain) ; père employé dans les aides à Sens ; p Edme Gobert, vigneron à Sens ; m Marguerite Ciran, servante domestique du père
+ 28/09/1727 Sens, 22 mois ; (+) dans l'église

2 Louise Catherine COQUILLE

o et b 10/10/1727 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur de Sens ; p h.h. (honnête homme) Edme Bourgoïn, marchand ; m Louise Boucher épouse d'h. h. Jacques Grandin, marchand

3 Jacques Germain COQUILLE de SAINT REMY

le 13/10/1750 « *Germain Coquille de St Remy agé de 21 ans, natif de Sans en Bourgogne* » s'embarque à Bordeaux pour la **Guadeloupe** avec plusieurs autres passagers ¹³⁹. Il va donc y rejoindre ses oncles Jacques Germain François et Robert et sera suivi plus tard de sa sœur épouse Lecoœur. Sa descendance se maintiendra aux îles, elle est toujours représentée à la Martinique.

lieutenant commissaire député du bourg Saint François Basse Terre choisi par les notables assemblés en 1759 ; lieutenant à la suite du bataillon de milice de Basse Terre 1765 ; lieutenant en pied de la compagnie d'artillerie ; lieutenant de milice des Trois Rivières en 1768 ; sous lieutenant de la compagnie d'infanterie Blancs des Trois Rivières, breveté par la Cour le 18/04/1770 ; capitaine d'artillerie de milice breveté par la Cour le 13/02/1772 ; capitaine commandant du Vieux Fort 1780-1787 ¹⁴⁰ ; vend en

¹³⁹ AD 33, 6 B 51.

¹⁴⁰ D/2c/86 f° 93 ; GHC 58, mars 1994, p. 1007 « Les commandants de quartier et maires de Vieux Fort » par Jean-Paul Hervieu ; Colonies E 91 : en appuyant un de ses mémoires, le gouverneur Bouillé écrit le 18/04/1782 qu'il est « *très pauvre (...) père de 11 enfants dont 10 garçons* ». Deux filles naissent encore. Nous lui comptons en tout 15 enfants (un tous les ans pour les premiers) dont 6 morts dans l'enfance avant 1782. Il y aurait donc d'autres enfants non repérés ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1785 à son fils du premier lit Antoine Nicolas Constance Coquille une habitation en manufacture à poterie aux Trois Rivières, acquise des héritiers de la veuve Louis Mercier en 1774 ¹⁴¹ ; habitant propriétaire montagne Saint Charles ¹⁴² ; nommé secrétaire de l'assemblée coloniale de Guadeloupe 03/01/1788 ; secrétaire archiviste de l'Assemblée générale coloniale (1792)
o 26 b 30/11/1728 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur ; p h. h. Jacques Grandin, marchand et lieutenant de milice bourgeoise ; m Marie Madeleine Gérard, grand-mère paternelle
+ 06/07/1794 Basse-Terre Mont Carmel ; 60 ans
ax 22/08/1758 Basse-Terre (Saint François) Marie Jeanne AVRIL, fille de + Étienne, receveur de Mgr l'amiral, et Marie Anne BOURSIER épouse en 2des noces du Sr. Antoine Vincent FALLAGUE
o 15/02/1733 Basse-Terre (Saint François)
+ 24/05/1765 Basse-Terre (Saint François)
bx 28/07/1767 Trois Rivières (Guadeloupe) (cousins germains), Marie Madeleine Charlotte ¹⁴³ COQUILLE, fille de Robert et Anne Constance MARRE (B 3.5)
b 19/03/1745 Trois Rivières (Guadeloupe)
+ 25/05/1794 Basse-Terre Mont Carmel, environ 50 ans
Descendance C 2b.3a et C 2b.3b

4 Charles François COQUILLE

o et b 14/12/1729 Sens (Saint Romain) ; père huissier royal et seul juré priseur, absent ; p Mre Jean Charles Sinson, commis à la recette des tailles de Sens ¹⁴⁴ ; m dame Anne Françoise Moussard veuve de Mre François Guyon, directeur des aides à Sens

5 Nicolas COQUILLE

o 07 b 10/02/1731 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur ; p Mre Louis Bonnerot, commis au greffe de la prévôté de Sens ; m dlle Cécile Nonat fille de + Mre Edme Jean Baptiste Nonat, procureur ès juridictions royales et ecclésiastiques

6 Jeanne Antoinette COQUILLE

le couple LECOEUR, très probablement marié à Paris (une de leurs filles est dite au mariage native de la paroisse Saint Sulpice de Paris), passe à la **Guadeloupe** en 1775
o et b 27/08/1732 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur ; p messire Jean Antoine Moran, écuyer ; m dame Jeanne Catherine du Tartre épouse de noble homme Me Jean Charles Sinson, conseiller du roi receveur des tailles à Sens
+ 18/06/1782 Basse-Terre Mont Carmel, environ 48 ans
x /1763 (Paris ?) Charles **LECOEUR**, greffier plunitif au conseil souverain et notaire royal à Basse Terre de 1778 à juillet 1780 ¹⁴⁵
émigré en 1794
Descendance Famille LECOEUR ¹⁴⁶

¹⁴¹ Me Dupuch 15/04/1785 (achat : Me Fontaine 05/03/1774).

¹⁴² Me Damaret 25/02/1786.

¹⁴³ Marie Anne Charlotte d'après Gazin.

¹⁴⁴ Un des membres de la famille SINSON passée à la Martinique. Voir GHC NS 20, 4^e trimestre 2015, p. 6 (dans les « Trouvailles »).

¹⁴⁵ Charles LECOEUR ne fait pas partie des notaires parisiens (base des notaires des Archives nationales). Le 25/04/1781 : le couple vend 3 terrains et 1 maison à Basse Terre à Claude Gaigneron pour 6 000 livres (Me Jacques Georges Mollenthien).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

7 Nicolas François COQUILLE

o 25 b 26/09/1733 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur au Châtelet ; p François Legris, fils de Me Sulpice Legris, notaire de Sens ; m dlle Marie Anne Baudry, fille d'h. h. Agnan Baudry, marchand à Sens
+ 06/12/1740 Melun (Saint Étienne) ; 7 ans

8 Pierre COQUILLE

o 08 b 09/12/1734 Sens (Saint Romain) ; père huissier priseur ; p h. h. Pierre Auger, marchand orfèvre ; m dlle Anne Lasseré

9 Anne Virginie Perette COQUILLE

o 26 b 27/05/1746 Melun (Saint Étienne) ; p Pierre Leconte, écuyer ; m dame Anne Leroy, épouse de Me Louis Jacques Payneau, directeur des aides de Melun (dans les signatures : Coquille de Saint Remy)

C 2b.3a Jacques Germain COQUILLE SAINT REMY x 1758 Marie Jeanne AVRIL

1 Marie Anne Germaine COQUILLE de SAINT REMY

o 14/04 b 16/07/1760 Basse-Terre (Saint François) ; p Germain Coquille, procureur général au Conseil Souverain de la Guadeloupe ; m Marie Anne Boursier épouse de Vincent Fallague + 10/09/1768 Basse-Terre (Saint François), « 9 ans »

2 Antoine Germain Nicolas Constance COQUILLE SAINT GERMAIN

lieutenant puis capitaine aide major de milice ; il achète à son père une habitation en manufacture à poterie aux Trois Rivières pour 169 488 livres, probablement en vue de son mariage (Me Dupuch 15/04/1785)

parrain de son frère A 2.3b.5 le 31/10/1772

o 12/08 b 06/09/1762 Basse-Terre (Saint François) ; p Antoine Vincent Fallague, ancien receveur de Mgr l'amiral ; m Anne Constance Marre, veuve de Robert Coquille, Conseiller au Conseil Souverain.

+ 26/12/1787 Trois-Rivières (Guadeloupe) "26 ans"

Inventaire après décès des sr et dame Coquille Saint Germain 16/01/1788 Me Dupuch : les linges et habillements du mari vont à son père M. Coquille Saint Remy et ceux de sa femme à Mme Thyrus Pautrizel sa mère ; la métisse Monique est remise au sr Coquille d'Oursin ¹⁴⁷

Cm 06/08/1785 Me Dupuch ¹⁴⁸

x 09/08/1785 Trois-Rivières (Guadeloupe) Marie Geneviève THYRUS PAUTRIZEL, fille de Charles Gabriel, brigadier des mousquetaires de la Guadeloupe, habitant Trois Rivières, et Marie Ignace CAPDEVILLE

o ca 1770 Basse-Terre (Saint François)

+ 08/06/1787 Trois Rivières (Guadeloupe) "17 ans"

Descendance C 2b.3a.2

¹⁴⁶ Voir notre article GHC 2014-34 « Notaires de la Guadeloupe au XVIII^e siècle ».

¹⁴⁷ Cité règlement comptes de tutelle de leur fille Marie Geneviève le 06/10/1807 Me Jacques Georges Mollenthiel.

¹⁴⁸ Biens de la future 30 000 livres en avancement d'hoirie et 5 000 de ses épargnes (dont Cécile, 17 ans, estimée 2 000 livres) ; biens du futur son habitation en poterie aux Trois Rivières (124 570 livres), une créance sur M. Bertaudière en Grande Terre (42 737 livres), une créance sur son père (reliquat de comptes de tutelle) ; en communauté 50 000 livres ; douaire 10 000 livres.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

C 2b.3a.2 Antoine Germain Nicolas Constance COQUILLE SAINT GERMAIN x 1785 Marie Geneviève THYRUS PAUTRIZEL

1 Marie Geneviève Marthe COQUILLE SAINT GERMAIN

remise de comptes de tutelle à sa majorité par son grand-père et tuteur Charles Gabriel Thirus Pautrizel, propriétaire aux Trois Rivières, les 06/10, 05 et 19/12/1807 (Me Jacques Georges Mollenthien) ¹⁴⁹

o 29/07 b 10/08/1786 Basse Terre Saint François ; p Jacques Germain Coquille de St Remy, ancien capitaine commandant de milice, grand-père paternel ; m Marie Ignace Capdeville épouse de M Thirus Pautrizel, grand-mère maternelle

+ /1879

Cm 10 vendémiaire XII (03/10/1803) Me Dupuch

x 10 vendémiaire XII (03/10/1803) Basse-Terre, Gaspard **d'HAYNAULT de BELLEVILLE** ¹⁵⁰, fils de + Gaspard et dame Élisabeth Sophie THYRUS PAUTRIZEL ¹⁵¹

o Trois-Rivières (Guadeloupe)

d'où au moins

Thérèse Nozille d'HAYNAULT de BELLEVILLE

o Trois Rivières

+ 10 d 11/05/1879 Basse Terre, 56 ans, domiciliée à Basse Terre

C 2b.3b Jacques Germain COQUILLE SAINT REMY x 1767 Marie Madeleine Charlotte COQUILLE

Le 08/04/1785 (Me Dupuch) vente par Raby de l'habitation My voici aux Trois Rivières à dame Coquille Saint Remy, en remploi d'un don à ses enfants nés et à naître par Marie Anne Marre dame Thyrus Pautrizel avant veuve Coudroy Bottée et Marre Boischéry.

Le 1^{er} ventôse IX (20/02/1801) (Me Castel), vente de l'habitation My voici au Trois Rivières à Antoine Eloi Duc par les sr et dame Coquille Saint Rémy (Jacques Marie Joseph Coquille Desvagues) en leur nom et celui de leurs frères et sœurs majeurs et mineurs, dont Antoine Coquille Moncourt, absent, dame Desmarières (majeure vers le 13 pluviôse XII, 03/02/1804) et Françoise Sophie Olympe Coquille (majeure le 13 pluviôse XIV) ¹⁵².

1 Robert Germain Nicolas COQUILLE SAINT REMY

o 19/04 ondoyé 28/04 b 26/05/1768 Trois-Rivières ; p Robert Germain Coquille, conseiller au Conseil Souverain ; m Anne Constance Marre, veuve de Robert Coquille

+ 22/12/1780 Trois-Rivières, « M. Germain Coquille de Saint Remy, 13 ans » ;

signatures : Coquille de Ste Croix et Lauriol

2 Robert Jacques François COQUILLE

o 15 b 24/05/1769 Trois-Rivières ; p Jean Baptiste Coquille, procureur à Marie Galante ; m Françoise Coquille

¹⁴⁹ Dans l'acte de mariage elle est dite mineure, « domiciliée à la Basse Terre chez le citoyen Charles Gabriel Thirus Pautrizel son ayeul maternel et son tuteur » ; elle signe Marie Coquille.

¹⁵⁰ Dans l'acte de mariage, désigné comme « citoyen Gaspard Belleville, fils de feu Gaspard Desnaut Belleville et dame Sophie Pautrizel son épouse survivante »

¹⁵¹ GHC 165, décembre 2003, p. 4030, « Famille d'Haynaut de Belleville »

¹⁵² Cité dans l'adjudication d'une portion de terre de la succession Duc le 17/09/1835 (Greffe de la Guadeloupe n° 114, tribunal de 1^{ère} instance de Basse Terre, 2^e trimestre 1835).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 enfant

- o 29/06/1770 Trois-Rivières ; ondoyé
- + 01/07/1770 Trois-Rivières

4 Jacques Marie Joseph **COQUILLE DESVAGUES** puis **COQUILLE SAINT REMY**

Jacques Joseph Christophe à son mariage et Jacques Christophe à son décès
secrétaire du commandant de Sainte Anne (1816) ; bourgeois au bourg de Sainte Anne
p de 12 le 06/02/1792

o 30/07 b 25/08/1771 Trois Rivières ; p François Joseph Lebrun Cognet, de Marie
Galante ; m Claire Constance Coquille ; représentés par M. et Mme Lebrun, habitants
de Marie-Galante

+ 07 d 08/03/1816 Sainte Anne, maison du commissariat ; secrétaire du commandant,
environ 43 ans ; déclaré par Charles Joseph Marie Cornette de Venancourt, écuyer,
commandant du quartier, et Claude Joseph Allegret, docteur en médecine

x 20 vendémiaire IV (12/10/1795) Sainte Anne, Marie Anne Toinette d'OBROMETZ
(DOBROMETZ), fille de + François, agriculteur, et Marie Modeste Elisabeth MARRON,
européenne

o 1773 Egalité (= Saint François)

+ 19/05/1829 Sainte Anne, dans sa maison au bourg ; 60 ans, veuve de Jacques Marie
Joseph Coquille Desvagues

Descendance C 2b.3b.4

5 Antoine Thomas Germain **COQUILLE**

o 18/09 b 31/10/1772 Trois-Rivières ; p Antoine Coquille, frère ; m Jeanne Robertine
Coquille, tante

6 Louis Germain **COQUILLE**

o 30/11/1773 b 26/04/1775 Trois-Rivières ; p Louis Charles Moustiers, conseiller au
conseil souverain de la Guadeloupe ; m Marie Anne Germaine Coquille épouse Gruet

? 7 Jean Jacques Philippe dit Laurent ¹⁵³ **COQUILLE SAINT SAUVEUR**

habitant propriétaire à Choisy, Basse Terre Extra muros

au mariage fils de + Germain Coquille Saint Sauveur (sic) et + Madeleine Coquille

o ca 1774 Basse Terre (25 ans au mariage)

+ 1806/

x 10 fructidor VIII (28/08/1800) Basse Terre, Marie Anne Marguerite FOUILLOLE
DESRUISSEAU, fille de + Jean Baptiste Alexandre et Scholastique CAPBER ¹⁵⁴

o 29/01 b 22/02/1774 Matouba, Le Parc

+ 1843/ ¹⁵⁵

Descendance C 2b.3b.7

¹⁵³ Me Castet 26/05/1806, quittance par Marguerite Fouillole Desruisseaux épouse de Laurent
Coquille Saint Sauveur, demeurant ensemble à Choisy.

¹⁵⁴ GHC 90, février 1997, p. 1872, in Famille FOUILLOLE, FOUILLOLE DUPONT, de la
Guadeloupe.

¹⁵⁵ Le 26/05/1806, épouse de Laurent Coquille Saint Sauveur avec qui elle demeure à Choisy,
quartier de Basse Terre, elle donne quittance de 1 650 livres, comme légataire de la dame Désilles
épouse en 1ères noces de M. Surville et en 2èmes de M. Danglemont, par son testament du
12/11/1792 à la Dominique. Le 24/02/1843 (Me Vauchelet), elle donne son consentement au
mariage de son fils.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

8 Gabriel Sulpice COQUILLE

o 19/01 b 03/02/1775 Trois-Rivières ; p Gabriel Coquille Dourcin, capitaine au régiment de la Martinique ; m Dame Catherine Muret, veuve Galet (ou Gatel)
+ 27/11/1777 Trois-Rivières

9 Jacques Bathilde Antoine **COQUILLE de MONCOURT** ¹⁵⁶

habitant du Vauclin, Martinique ; il aurait tué en duel Jean Baptiste La Rochette, habitant caféier au Saint-Esprit, entre 1817 et 1826 ¹⁵⁷

o 30/01 b 20/03/1776 Trois-Rivières ; p Jacques Coquille Dugommier ; m Jeanne Antoinette Coquille, épouse Lecœur

+ 07/06/1826 Le Vauclin ; lieutenant de milice à la Martinique, habitant propriétaire au Vauclin

x 27/02/1810 Le Vauclin (**Martinique**), Catherine MOQUET DONCE, fille de + Jean Baptiste et Elisabeth LAMBERT LARIVIÈRE, habitante du Vauclin, présente

o 15/10/1790 Saint Pierre

+ 13 d 14/02/1835 Le Vauclin ; 45 ans, sur son habitation à la Montagne du Vauclin ; déclaré par son fils Antoine, officier de l'état civil du François

Descendance C 2b.3b.9

10 Jacques Louis Théodore COQUILLE SAINT REMY

b 23/01/1778 Trois-Rivières ; p Messire Jean Jacques Coquille de Sainte Croix, conseiller au Conseil Souverain, oncle ; m Dame Marie Louise Julie Coquille, tante

+ 26/01/1781 Trois-Rivières ; « Jacques Coquille Saint Remy, 4 ans »

11 Jacques Marie COQUILLE

o 26/06 b 26/07/1779 Trois-Rivières ; p Jacques de Bourgon, chevalier de Saint Louis, colonel d'infanterie, lieutenant colonel du régiment de la Guadeloupe ; m Dame Marie du Charmoy, dame de Bourgon

+ 20/11/1781 Trois-Rivières (Guadeloupe) « 3 ans »

12 Elisabeth Scholastique COQUILLE de SAINT REMY

débarque à Lorient le 28 thermidor IX (15/08/1801), avec son mari, sa sœur et leurs oncle et tante Aubrée ¹⁵⁸

o 02/08/1782 Vieux Fort l'Olive, ondoyée par le curé ; b 19/11/1785 Basse-Terre Mont Carmel ; p M. Nicolas Coquille de Champfleury, greffier en chef au Conseil souverain ; m Dlle Elisabeth Avril; veuve Dupuis des Islets, chevalier de Saint Louis, représentée par sa fille, Scholastique Dupuis des Islets (signe Scholastique Desillets)

+ après le 13 pluviôse XII (03/02/1804)

x 5^e jour complémentaire VIII (22/09/1800) Basse-Terre ¹⁵⁹, Antoine Jean Baptiste **JOUBIN DESMARIÈRES**, homme de loi, fils de + Jean Baptiste J. D. et + Jeanne DORI

+ 1803/ ¹⁶⁰

¹⁵⁶ Gazin le dit né en 1775 (ce qui est dit dans son acte de mariage, d'après un acte de notoriété du 10/02/1810, et à son décès) ; il dit aussi que sa femme est née au Fort Royal.

¹⁵⁷ CGHIA 62 p. 14, Les officiers des colonies d'Amérique à la fin de l'ancien régime, Gilbert Bodinier. D'après recherches à Saint Esprit, où Jean Baptiste Larochette était caféier, celui-ci était vivant au décès de sa fille Françoise en janvier 1817.

¹⁵⁸ Colonies F/5b/22, 28 Thermidor IX, débarquement à Lorient.

¹⁵⁹ Avec l'accord du conseil de famille et de son tuteur Pierre Aubrée, oncle par alliance.

¹⁶⁰ Présent à Rennes au mariage de sa belle-sœur avec Dubreil.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 13 Françoise Sophie Olympe COQUILLE SAINT REMY
débarque à Lorient le 28 thermidor IX (15/08/1801) avec sa sœur et son beau-frère et les
oncle et tante Aubrée ¹⁶¹
o 26/01/1786, ondoyée en naissant ; b 06/02/1792 Trois-Rivières (Guadeloupe) ; p M.
César Dubucq de Sainte Olympe, représenté par M. Jacques Coquille Desvagues,
frère ; m Dlle Marie Françoise Bertille de Bovis dame Fitz Patrice, représentée par
Marie Maurice Sophie de Bovis, sa sœur
+ 13 pluviôse XIV (02/02/1806)
x 1^{er} messidor XI (20/06/1803) Rennes (Ille et Vilaine, 35) ¹⁶² Pierre Alexis Julien
DUBREIL, archiviste à la préfecture de Rennes, fils de Charles Alexis Louis et + Anne
Jeanne CHEVARRIER ¹⁶³
o 30/06/1766 Rennes, paroisse Saint Georges

C 2b.3b.4 Jacques Joseph Christophe COQUILLE DESVAGUES x 1795 Marie Rose Anne Toinette DOBROMETZ

A Fraternité (Sainte Anne), dans le recensement révolutionnaire ¹⁶⁴ :
veuve Dobrometz, femme Coquille, Coquilletta sa fille.

- 1 Marie Rose Charlotte COQUILLE
o ca 1795/96 Sainte Anne
+ 23 d 24/02/1846 Sainte Anne, dans sa maison, 50 ans, célibataire
- 2 Germain COQUILLE DESVAGUES puis COQUILLE de SAINT REMY ou Saint Germain
COQUILLE
04/02/1818 Germain Coquille Desvagues (signe Coquille Saint Germain), installé officier
civil de Sainte Anne : « le jeune COQUILLE SAINT GERMAIN de Basse-Terre » (sic)
nommé le 04/02/1818 officier d'état civil à Sainte Anne ?
Coquille Saint Germain, nommé commissaire de police cantonal de 3^e classe à Saint
François, le 17/02/1855 avec 3 000 francs de traitement ¹⁶⁵
le 25/07/1859 (Me Baudot) M. Saint Germain Coquille, propriétaire demeurant au bourg
de Caillou, Pointe Noire, dépose la copie d'un brevet de noblesse et d'armoiries du
18/01/1698, délivré à Claude Coquille, avocat au parlement, par Charles d'Hozier, et
un écrit inachevé sur l'origine de la famille COQUILLE du Nivernais
o 01/1799 d 20 germinal VII (09/04/1799) Sainte Anne, 4 mois
+ 1859/1864 ¹⁶⁶

¹⁶¹ Colonies F/5b/22.

¹⁶² Tuteur son oncle par alliance le chef de bataillon Aubrée.

¹⁶³ Geneanet, hublelievre (Hubert de la Morinière).

¹⁶⁴ G1/501, 1^{er} vendémiaire V, 12/09/1796.

¹⁶⁵ Colonies EE 532/32.

¹⁶⁶ Me Alexis Leger, 19/08/1864 : vente par Marie Celcy Dieupart Ruel, veuve de M. Germain Coquille de Saint Remy, généralement connu sous le nom de Saint Germain Coquille, d'une portion de terre de l'habitation Grand Case à Sainte Anne, laquelle lui vient de la succession de son père dont elle était seule héritière.,.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 20/02/1838 Sainte Anne, Marie dite Celcy DIEUPART RUEL, fille de + Joseph (+ 25/05/1816 Sainte Anne sur son habitation, 50 ans, né à Saint François ¹⁶⁷) et Hélène Félicité Angèle FERRET, épouse en secondes noces de Séraphin LE PRINCE + 16/11/1881 Sainte Anne ¹⁶⁸

3 Adélaïde Fortunée COQUILLE DESVAGUES

o 19 ventôse VIII (18/03/1800) d 21 fructidor XIII (08/09/1805) Sainte Anne
+ 18/10/1826 Sainte Anne, 26 ans

4 Jacques Ulisse COQUILLE

o 22 germinal X (12/04/1802) d 18 floréal XI (08/05/1803) Sainte Anne
+ 27/10/1806 Sainte Anne

5 Nicolas Joseph Delphin COQUILLE

o fructidor XII (août 1804)
+ 16/12/1807 Sainte Anne

6 Jacques Christophe COQUILLE SAINT REMY

o 14 d 15 thermidor XII (02 et 03/08/1804) Sainte Anne
+

7 Marie Madeleine Elisabeth COQUILLE DESVAGUES

o 01/01/1807 Sainte Anne
+ 12/12/1807 Sainte Anne

8 Saint Rémy COQUILLE SAINT REMY

o 06/01 d 21/02/1810 Sainte Anne
+ 21/06/1827 Sainte Anne, Jacques Robert Germain Coquille Saint Remy, 17 ans

C 2b.3b.7 Jean Jacques Philippe (Laurent) COQUILLE SAINT SAUVEUR x 1800 Marie Anne Marquerite FOUILLOLE DESRUISSEAUX

1 Pierre Etienne Numa COQUILLE SAINT SAUVEUR

dit seul héritier de son père en 1842, demeure avec sa mère à Choisy ¹⁶⁹
o ca 1805 (38 ans au mariage d'après acte de notoriété du 25/02/1843 pour suppléer l'acte de naissance) ; fils de Philippe Coquille Saint Sauveur et Marguerite Fouillole, domiciliés à Choisy, Basse Terre Extra Muros
+ 23 d 24/09/1845 Basse Terre Extra Muros (Saint Claude) ; 39 ans, habitant
x 13/12/1843 Basse Terre Extra Muros (Saint Claude) Marie Alexandrine Palma POUTREL, fille de + François Alexandre et Marie Thérèse BRUN BEAUPEIN JOYEUX, propriétaire domiciliée à Basse Terre Extra Muros
o ca 1810 (33 ans au mariage)
+ 20 d 21/02/1861 Saint Claude ; 51 ans, en son domicile au Camp Jacob ¹⁷⁰

¹⁶⁷ Elle est seule héritière de son père : cf. Me Alexis Leger 19/08/1864, vente d'un hectare de terre de l'habitation Grand'Case à Sainte Anne.

¹⁶⁸ D'après les tables décennales ; l'année n'est pas en ligne sur le site des ANOM.

¹⁶⁹ Me Vauchelet 17/08/1862, vente par sa mère d'un demi carré de terre.

¹⁷⁰ Colonies EE 532/33 Coquille Saint Sauveur, Mme, née Poutrel, Guadeloupe, pension de réversion en août 1856 : moitié de la pension de sa mère veuve (inscrite au budget pour 500 francs

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Branche de la Martinique

C 2b.3b.9 Antoine COQUILLE de MONCOURT x 1810 Catherine MOQUET DONCE

1 Antoine Marie Nicolas COQUILLE de MONCOURT

officier de l'état civil au François (1835 et au mariage) ; homme de loi et propriétaire (1845) ; notaire au Vauclin (1849 -1863) ; Coquille de Moncourt aîné, notaire au Vauclin, suspendu en 1856 et révoqué en 1865 pour graves irrégularités ¹⁷¹

o 11/12/1810 d 27/08/1811 Le Vauclin (**Martinique**)

+ 21 d 22/02/1876 Le Vauclin, en sa demeure au bourg ; 66 ans

x 06/02/1837 Saint-Pierre, Joséphine dite Aline HUYGHUES LACOUR, fille de Louis Thimothée et Marie Sophie Andrèze Ursule de LA HANTE SAINT ALBY ¹⁷²

en 1881, veuve, elle est domiciliée à Castries, Sainte Lucie, avec son fils Antoine Germain Edgard

o ca 1818 St Pierre + 11 d 12/01/1888 Saint Pierre ; veuve, 70 ans, née à t Pierre
Descendance C 2b.3b.9.1

2 Jean Baptiste Elie COQUILLE de MONCOURT

o 09/07 d 11/03/1813 Le Vauclin

+ 15/01/1876 Le Vauclin ; 63 ans, habitant propriétaire, célibataire ; déclaré par son fils Ismaël Augustin Théagène, 39 ans (ne sait pas signer)

* Rose Lise GÉHELMANN (ou JÉHELMANN), fille naturelle de demoiselle Magdelonnette ADONE

+ 02/01/1861 Le Vauclin, 43 ans, cultivatrice ; décédée en sa demeure sur l'habitation Coquille

Descendance C 2b.3b.9.2

3 Antoine Saint Sauveur Régis COQUILLE de MONCOURT

o 12/01 d 08/02/1818 Le Vauclin

+ 11 d 12/05/1868 Le Vauclin ; 50 ans, habitant propriétaire au Vauclin, célibataire ; déclaré par son frère Antoine Nicolas Coquille de Moncourt, 59 ans, ex notaire, et son neveu Aristide Coquille de Moncourt, 28 ans, sans profession sans alliance

4 Jean Pierre Catherine COQUILLE de MONCOURT

o 12 d 27/06/1820 Le Vauclin

+ 10 d 23/12/1824 Le Vauclin, sur l'habitation de ses parents

comme veuve d'un officier sans pension) décédée avant le 1^{er} janvier 1856. Mme veuve Coquille de Saint Sauveur est « dans une misère profonde et d'une santé altérée », « fille d'un aide de camp du général Richepanse, appartenant par sa mère et par son mari à deux anciennes familles très honorables de la colonie ».

¹⁷¹ Colonies EE 532/31 : actes restés plusieurs années inachevés et informes quoique payés d'avance ; fonds remis pour l'enregistrement détournés et dissipés ; n'a pas payé sa patente ; plusieurs termes de loyer impayés, etc.

¹⁷² Page 29 de « Essai sur les HUYGHUES, Une famille créole de la Martinique, du XVIIe siècle à 1870 »; Eugène Bruneau-Latouche et Maud Riffaud, Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique (Imprimerie Pierron, 4 rue Gutenberg, 57206 Sarreguemines ; dépôt légal 10/1992 n° 709 ; 258 p.)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

C 2b.3b.9.1 Antoine Marie Nicolas COQUILLE de MONCOURT x 1837 Joséphine Aline HUYGUES LACOUR

- 1 Louis Antoine Aristide COQUILLE de MONCOURT
comptable, domicilié antérieurement à Colon (Etats-Unis de la **Colombie**) et
actuellement au François (1902, 1904) ¹⁷³
o ca 1840 (62 ans en 1902) (pas au Vauclin ni à Saint Pierre) + 1904/ ¹⁷⁴
- 2 Térance Joseph Antoine COQUILLE de MONCOURT
o 13/02 d 03/03/1843 Le Vauclin + /1902 ?
- 3 Antoine Eugène Edgard COQUILLE de MONCOURT
o 12 d 18/04/1845 Le Vauclin + 10/1845 Le François, 7 mois
- 3 Catherine Elisabeth Joséphine Elvire COQUILLE de MONCOURT
o 19/10 d 28/11/1846 Le François ; sur l'habitation dite La Gabourin, en la demeure du
père, homme de loi propriétaire domicilié au Vauclin, provisoirement au François
+ 21 d 22/11/1850 Le François ; les parents la feront enterrer sur leur propriété au
Vauclin
- 4 Joséphine Éléonore Agélie COQUILLE de MONCOURT
o 02/07 d 11/08/1849 Le François ; habitation Gabourin, maison du père, notaire à la
résidence du Vauclin y domicilié + 08/05/1902 Saint-Pierre ¹⁷⁵, 52 ans
- 5 Antoine Germain Edgard COQUILLE de MONCOURT
gérant d'habitation (1881) puis négociant (1902) domicilié à Castries (**Sainte-Lucie**)
o 15/02 d 24/03/1851 Le François ; père notaire domicilié au Vauclin
+ 08/05/1902 Saint-Pierre, 50 ans ¹⁷⁶
x 08/016/1881 Castries, Sainte Lucie (transcrit à Saint Pierre le 11/01/1883) Marie
Théodorine SALLERON, fille de + François Théodore et + Marie Joseph Irma
GONDART
o Martinique
- 6 Marie Astérie COQUILLE de MONCOURT
o ca 1854 (48 ans en 1902) + 08/05/1902 Saint-Pierre ¹⁷⁷
- 7 fille
née et morte le 21 d 22/07/1855 au Vauclin

Nous ignorons le sort de l'aîné, au François en 1904 ; ses trois derniers frère et sœurs sont morts lors de la Catastrophe de Saint Pierre.

¹⁷³ ANOM C8C carton 13 (Secours aux sinistrés de l'éruption de la Montagne Pelée), dossier COQUILLE de MONCOURT Louis Antoine Aristide, déclaration de pertes 26/08/1902. Dit avoir été absent de la Martinique pendant une quinzaine d'années et avoir perdu à Saint Pierre un immeuble provenant de la succession de sa mère.

¹⁷⁴ Liste des secourus, JO de la Martinique, 28/04/1904.

¹⁷⁵ C8C carton 13, op. cit.

¹⁷⁶ C8C carton 13, op. cit.

¹⁷⁷ C8C carton 13, op. cit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

C 2b.3b.9.2 Jean Baptiste Elie COQUILLE de MONCOURT * Rose Lise JÉHELMANN

1 Ismaël Augustin surnommé Théagène JÉHELMANN puis COQUILLE de MONCOURT

habitant domicilié au Vauclin au lieu dit La Montagne

o 05/11/1836 Le François ; affranchi 21/09/1837, acte transcrit au François 06/05/1838 ;
fils naturel reconnu par son père le 14/01/1871

+ 14 d 15/09/1891 Le Vauclin, en sa demeure au lieu dit La Montagne ; 54 ans, habitant ;
déclaré par son frère Jean Baptiste Coquille de Moncourt surnommé Laurédan, 39 ans,
habitant

x 21/02/1871 Le Vauclin, Marie TITUS, fille reconnue avec ses frères et sœurs, le
26/02/1860 au Vauclin par Alphonse TITUS, charpentier au Vauclin, 42 ans, et Jeanne
Jeannine LINRET, blanchisseuse, 50 ans et légitimée par leur mariage le 09/02/1864
o 02/08/1844 Le Vauclin ; inscrite sur le registre d'individualité le 19/10/1848
+ 1891/

2 Antoine surnommé Agis JÉHELMANN puis COQUILLE de MONCOURT

agriculteur au Vauclin

o 30/12/1846 Le Vauclin, d 26/01/1847 ; fils naturel reconnu par son père le 14/01/1871

+ 24/01/1894 Saint Esprit ; 48 ans, cultivateur, marié à Madeleine Rose Hubert

a* Marie Pascaline surnommée Raimonise BERGERET, cultivatrice

o ca 1851 (27 ans en 1878)

bx 18/03/1878 Saint Esprit, Madeleine Rose surnommée Céphanise HUBERT, fille
naturelle reconnue du sr Hubert dit Dodole, 60 ans, agriculteur à Saint Esprit, et
+ Jeanne Laurence (+ 22/05/1857 Saint Esprit)

o ca 1836/1842 Saint Esprit (35 ans au mariage, 48 ans en 1885)

ax Louis ELISE

+ 23/10/1876 Saint Esprit

3 Jean Baptiste surnommé Laurédan GÉHELMANN puis COQUILLE de MONCOURT

habitant domicilié à Saint Esprit

o 01 d 23/01/1852 Le Vauclin ; né sur l'habitation Les Cacaos

reconnu le 19/11/1872 par son père, 60 ans, habitant propriétaire au Vauclin

+ 25 d 26/03/1894 Saint Esprit, à Fonds Coulisse ; 42 ans, habitant propriétaire, marié à
Joséphine surnommée Céline Gros Dubois

x 09/02/1875 Saint Esprit, Joséphine (signe Sophie) surnommée Céline GROS
DUBOIS, fille naturelle reconnue de Louis Gervais surnommé Cély Gros Dubois, 64
ans, agriculteur, et Joséphine surnommée Lodoïska PIED, 44 ans, domiciliés au Saint
Esprit

couturière

o ca 1855 Saint Esprit

+ 1896/1899

4 Calixte Adrien COQUILLE de MONCOURT

« Calixte surnommé Adrien » propriétaire dans les hauteurs du Vauclin au lieu dit La
Montagne (1885)

o ca 1856 (24 ans en 1881), fils naturel reconnu (cité au mariage)

+ 09 d 10/06/1888 Le Vauclin ; décédé en sa demeure au lieu dit La Montagne ; 31 ans,
habitant, fils naturel reconnu de + Jean Baptiste Elie Coquille de Moncourt et + dlle

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Rose Lise Jéhelmann ; déclaré par Antoine Agis Coquille de Moncourt, 41 ans, son frère

x 07/01//1879 Saint Esprit, Julie PIED, fille naturelle reconnue de Joséphine dite Lodoïska PIED (témoin son oncle Lucien Pied, 32 ans)
domiciliée au Saint Esprit, demeurant au Vauclin (! 1885)
o ca 1858 (23 ans en 1881)

C 2b.3b.9.2.1 Ismaël Augustin Théagène COQUILLE de MONCOURT x 1871 Marie TITUS

- 1 Philippe René Edward COQUILLE de MONCOURT
o 06/05/1871 Le Vauclin (page perdue du registre de l'EC mais cité au décès)
+ 28/09/1877 Le Vauclin
- 2 Alexandrine Élodie COQUILLE de MONCOURT
o 06/03 d 13/04/1874 Le Vauclin
+ 14/08/1951 Le Vauclin
- 3 Philippe COQUILLE de MONCOURT
o 13/01 d 19/02/1876 Le Vauclin
+ 15/06/1881 Le Vauclin
- 4 Marie Angélique COQUILLE de MONCOURT
o 30/05 d 10/06/1878 Le Vauclin
- ? 5 Jeanne surnommée Dalila COQUILLE de MONCOURT
fille de Théagène ?
domiciliée au Vauclin au lieu dit Le Coq
o ca 1879 (21 ans en 1900, 28 ans en 1907)
mère de
Joseph COQUILLE de MONCOURT
o 20/09 d 29/10/1900 Le Vauclin ; déclaré et reconnu par sa mère
x 19/10/1971 Le Marin, Cécile SULTY
Olga Joinvillia COQUILLE de MONCOURT
o 18/06/ d 19/07/1907 Le Vauclin ; déclarée et reconnue par sa mère
x 23/12/1939 Le Vauclin, Bernard Georges ROUGÉ
- 6 Marie Anastasie COQUILLE de MONCOURT
o 16/05 d 12/06/1883 Le Vauclin
+ 06/07/1891 Le Vauclin

C 2b.3b.9.2.2a Antoine Agis COQUILLE de MONCOURT a* Marie Pascaline dite Raimonise BERGERET

Le 19 octobre 1878, 7 mois après son mariage avec Céphanise Hubert, Antoine Agis Coquille de Moncourt, 21 ans, agriculteur, accompagné de la demoiselle Marie Pascaline Bergeret surnommée Raimonise, 27 ans, cultivatrice, se reconnaissent père et mère de 4 enfants, 2 fils et 2 filles, déclarés à la naissance sous le nom de Bergeret, et la dernière née un mois après le mariage de son père avec la demoiselle Hubert.

- 1 Louis Alfred BERGERET puis COQUILLE de MONCOURT
d 25/08 d 23/09/1870 Saint Esprit (Louis Albert) ; déclaré et reconnu par la mère, 23 ans (sic), en présence de Laurencin Pied, 31 ans, et Louis Hubert, 29 ans

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 2 Pamphilia BERGERET puis COQUILLE de MONCOURT
o 20/08 d 23/09/1872 Saint Esprit ; déclaré et reconnu par la mère, 21 ans (sic), en présence de Louis Hubert, 31 ans, cordonnier
- 3 Joinville BERGERET puis COQUILLE de MONCOURT
o 09/02 d 09/03/1876 Saint Esprit ; déclaré et reconnu par la mère, 25 ans
- 4 Hortense BERGERET puis COQUILLE de MONCOURT
o 19/03 d 11/04/1878 Saint Esprit, sur l'habitation Louisy Claveau où demeure la mère qui la déclare et reconnaît, en présence de Louis Hubert, 30 ans (sic), cordonnier ; c'est la seule pour qui la reconnaissance est portée en marge

C 2b.3b.9.2.2b Antoine Agis COQUILLE de MONCOURT bx 1878 Madeleine Rose Céphanise HUBERT

- 1 Georges Michel COQUILLE de MONCOURT
o 29/09 d 22/10/1881 Saint Esprit, né demeure du père près de la propriété veuve Hayot ; père cultivateur domicilié au Vauclin
- 2 Marius Honoré COQUILLE de MONCOURT
cordonnier à Saint Esprit
o 19/06/1885 Saint Esprit, demeure du père près de l'habitation Grand Boucan
* Madeleine Victoire BRIAND
o ca 1890 (18 ans en 1907)
d'où au moins Marie Marthe COQUILLE de MONCOURT
o 09/04 d 03/05/1907 Saint Esprit, demeure du père près de l'habitation Roussanne ; déclarée et reconnue par ses père et mère
+ 02/06/1947 Saint Esprit

C 2b.3b.9.2.3 Jean Baptiste Laurédan COQUILLE de MONCOURT x 1875 Joséphine Céline GROS DUBOIS

- 1 Marie Anne Étienne COQUILLE de MONCOURT
o 23/08 d 07/09/1876 Saint Esprit, maison paternelle sur les terres Cély Gros Dubois mariage célébré au domicile de la demoiselle, le docteur Costet ayant constaté
« l'urgence de procéder au mariage »
x 29/08/1896 Saint Esprit, Théodore BABO, agriculteur, fils de Jean, habitant propriétaire, 62 ans, et Rose Suzanna MILTON, 61 ans
o 03/04/1870 Saint Esprit
- 2 Élisabeth Éléonore COQUILLE de MONCOURT
o 08/07 d 16/08/1879 Saint Esprit, sur la propriété de Joséphine Pied dite Lodoïska sa grand-mère ; père agriculteur domicilié au Vauclin ; mère nommée Joséphine Pied mère de
 - 2.1 Jean Laurence COQUILLE de MONCOURT puis BABO
o 24/06 d 02/08/1902 Saint Esprit, au Fonds Coulisse
légitimé le 08/06/1904 à Saint Esprit par sa mère et Sérice BABO
- 3 Anselme COQUILLE de MONCOURT
o 04/05/ d 08/06/1883 Saint Esprit, demeure du père, propriété des héritiers Cély Dubois
+ 19/02/1886 Saint Esprit ; 2 ans
- 4 Gilles COQUILLE de MONCOURT
o 09/10/1885 Saint Esprit, demeure du père près de la propriété Cély Gros Dubois
x 04/02/1908 Le Vauclin, Marie Anne dite Victoire CAMBEILH

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 fille anonyme

o + 16/06 d 07/07/1888 Saint Esprit

6 Ambroisine Virginie COQUILLE de MONCOURT

o 17/12/1893 d 16/01/1894 Saint Esprit, demeure du père à Fonds Coulisse

+ 14 d 15/03/1899 Saint Esprit ; 5 ans ; chez son beau-frère Théodore Babo, au Fonds Coulisse

C 2b.3b.9.2.4 Calixte Adrien COQUILLE de MONCOURT x 1879 Julie PIED

1 Marius COQUILLE de MONCOURT

o 01/12/1878 au Vauclin, demeure du père, près de l'habitation Léandre Claveau ;
d 07/01/1879 Saint Esprit, juste après le mariage des parents

2 Marie Stéline COQUILLE de MONCOURT

o 20/12/1880 d 06/01/1881 Le Vauclin + 26 d 27/11/1887 Le Vauclin

2 Justine Angélique COQUILLE de MONCOURT

o 15/06 d 16/07/1883 Le Vauclin

3 Tiburce COQUILLE de MONCOURT

o 24/05 d 27/06/1885 d Le Vauclin

+ 14/07/1885 Le Vauclin ; déclaré par son oncle paternel Lauredan Coquille de Moncourt, 30 ans, cultivateur

4 Alix COQUILLE de MONCOURT

o 01/06 d 10/07/1886 Le Vauclin

+ 27/12/1886 Le Vauclin ; déclaré par Antoine Agis Coquille de Moncourt, habitant, 39 ans, oncle paternel domicilié au Vauclin

5 Marie Angélique COQUILLE de MONCOURT

o 31/12/1887 d 07/02/1888 Le Vauclin

+ 17/10/1889 Le Vauclin, en la demeure de sa mère au lieu dit La Montagne

Le patronyme COQUILLE de MONCOURT subsiste à la Martinique ¹⁷⁸

Non identifiés

Charles Guy **COQUILLE de VERPILIEUX**

témoin à Capesterre de Marie Galante 11/04/1785 xb Robert Jean Baptiste Coquille (B 3.3) : « demeurant en cette paroisse »

COQUILLE BELLANCE, signe au même mariage :

1^{er} bataillon de la Guadeloupe en l'an IX, natif de Basse Terre

source : carton Xk 22 (Troupes spéciales, Unités coloniales) des Archives de la Guerre ¹⁷⁹

Non rattachés

Louis, Monique et Perrine COQUILLE, à Basse Terre Mont Carmel :

A Basse Terre Bourg en l'an IV : Louis Coquille, tailleur, et sa femme

21/01/1794, b Louis, 1 mois, fils naturel de Monique Coquille ; p Louis Coquille ;
m Françoise de Rave

30/06/1794, + Pauline, 11 ans, mulâtresse libre, fille naturelle de Perrine Coquille

¹⁷⁸ Fort de France (Coquille de Moncourt) et Schoelcher (Coquille) d'après les Pages blanches.

¹⁷⁹ Baudrier : GHC 141 octobre 2001, p. 3306 et GHC 151, septembre 2002, p. 3608.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mathieu COQUILLE

ébéniste à la Dominique, 40 ans le 26/06/1877 à Pointe à Pitre où il déclare la naissance de Mathilde Jeanne, née le 18, fille de la demoiselle Jules Levincia, 23 ans domiciliée à la Dominique, qu'il reconnaît

ANNEXES

Annexe 1

Carrière et anoblissement de Jacques Germain François Coquille (A1)

Vers 1719/20, à 20 ans, comme il le dit dans sa demande d'enregistrement de noblesse au conseil souverain de la Guadeloupe ¹⁸⁰, on ne sait pour quelle raison mais « *ne croyant pas s'y établir* », Jacques Germain François COQUILLE partit pour la Guadeloupe. En 1729, à 30 ans, il fut reçu au conseil général de l'île en qualité de substitut du procureur général Dorillac et dès l'année suivante, à la mort de celui-ci, il fit fonction à sa place. Il fit dès lors toute sa carrière dans la magistrature guadeloupéenne : « *son assiduité a été des plus scrupuleuses* », « *peu accommodé des biens de la fortune (...) il a quitté ses propres affaires pour se livrer entièrement à son état* ». Dès 1758 il sollicite la noblesse et le gouverneur de Clieu, en transmettant sa demande et ses états de service, le dit « *homme vertueux, magistrat éclairé, le sujet le plus zélé pour le service* » auquel il a sacrifié sa fortune : « *tant de qualités réunies dans un sujet, une conduite si louable et si soutenue semblent mériter une distinction qui y réponde* ».

Pendant le siège et la prise de la Guadeloupe par les Anglais en 1759, il « *a vu tout son bien devenu dès le deuxième jour la proie des flammes et de l'ennemi. Il a perdu le sieur Perreau son gendre* » ; en 1763, à 65 ans « *le sieur Coquille, procureur général du conseil supérieur de la Guadeloupe depuis 35 ans, ayant été soupçonné d'avoir eu part à la capitulation faite avec les Anglais dans cette colonie, a été mandé en France.* » Il arriva à Nantes sur le navire La Basse Terre avec Atir, enregistré comme cuisinier et son esclave en août 1763 ¹⁸¹. Il a été reconnu qu'il n'avait rien à se reprocher et il profita de son séjour forcé pour faire des mémoires utiles sur l'île. Il fit la connaissance à Paris de « *M. Coquille, conseiller, maître en la chambre des comptes de Paris et originaire de Bourgogne* » qui lui apprit « *que son père, né en Bourgogne, aux environs d'Auxerre, s'était marié en Normandie vers l'an 1697 et qu'il était resté quelques années à la ville d'Eu. Sur cette indication, décidé qu'il fut de revenir [à la Guadeloupe] par la voie du Havre, il alla à la ville d'Eu où il a trouvé des parents du côté maternel qui lui ont procuré l'extrait de son acte de baptême, dans lequel il est nommé Jacques Germain François, né le 29 janvier 1699* », alors qu'il n'avait jamais pris jusque là que le prénom de Germain seul et qu'il était parti « *fort jeune de la maison paternelle* » sans son acte de baptême ; il se croyait né à Paris paroisse Saint Eustache où il avait passé « *sa plus tendre enfance* ». Tout cela est détaillé le 2 juillet 1770 dans l'enregistrement de ses titres de noblesse par le conseil souverain de la Guadeloupe pour expliquer que dans son acte de mariage, les actes de baptêmes de ses enfants et tous autres actes il n'est jamais prénommé que Germain.

Réhabilité, il est donc retourné en Guadeloupe, demandant toujours la noblesse pour lui et ses fils. Enfin, en 1769, le gouverneur Nolivos renouvelle la demande de noblesse,

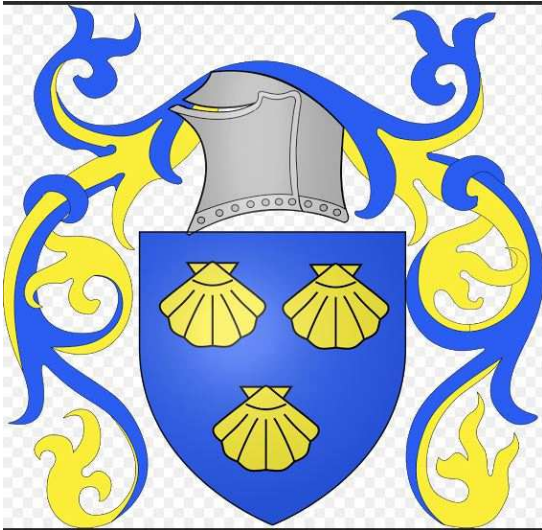
¹⁸⁰ AD Guadeloupe, 1 B 4 362 R° - 371 R° : 2 juillet 1770 (février 1770 à Versailles), lettres d'anoblissement, règlement d'armoiries etc. de Jacques Germain François COQUILLE, procureur général du Conseil Souverain.

¹⁸¹ AD 44, 120 J/c 1250 (Dictionnaire des gens de couleur tome 2, sd Erick Noël, 2013).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pour les sieurs Coquille et Poyen ¹⁸², ce qui est enfin accordé à l'un comme à l'autre, pour des motifs différents en février 1770. Coquille comptait alors 41 ans de service en Guadeloupe dont 22 comme procureur général et c'est pour cela qu'il est anobli : « *Les citoyens qui se distinguent dans les différents états où la Providence les a placés méritent d'être récompensés suivant l'étendue de leurs services : le militaire assure la tranquillité publique au dehors, la Magistrature entretient la paix au-dedans* ».

L'anoblissement est attribué pour lui et « *ses enfants et postérité tant mâles que femelles nés et à naître en légitime mariage, de même que tous ceux qui sont issus de noble et ancienne race* ».



Le règlement d'armoiries est fait par Antoine Marie d'Hozier de Serigny le 23 février 1770 :

« *un écu d'azur à trois coquilles d'or posées deux et une, ledit écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or et d'azur* ».

Ces armes nous ont été communiquées par *Philippe Couka* que nous remercions.

Dossier Colonies E 91, Jacques Germain François Coquille, procureur du roi au conseil supérieur de la Guadeloupe, nommé conseiller honoraire à ce conseil en 1771

Annexe 2

Liquidation de la succession Coquille (A 1 Jacques Germain François COQUILLE x 1723 Claire LAURENT) (Me Dupuch, 25/01/1783)

Trois héritiers, leur fille veuve Perreau en 1ères nocés et veuve Lemercier de Courdemanche en secondes nocés ; Mre Robert Germain Coquille, Mre Jacques Christophe Coquille Du Gommier.

Historique :

- 27/02/1768 Me Mercier : M. et Mme Coquille père et mère vendent à leurs deux fils leur habitation ; le lendemain Coquille aîné cède sa moitié à Coquille Dugommier
- 07/02/1774, décès de M. Coquille père ; pas d'inventaire, Mme veuve Couille demeure maîtresse des biens et en jouit. Mais M. Coquille fils partant pour France, règlement amiable entre frères, sœur et beau-frère le 22/02/1774
- 24/06/1774 décès de Mme veuve Coquille mère ; 09/07/1774 inventaire, biens encore indivis confiés à Coquille Dugommier, pas d'inventaire des papiers restés en désordre ;

¹⁸² <http://www.ghcaraibe.org/livres/ouvadh/poyen/PUB-SITE.pdf> :

« La famille POYEN », Bernadette et Philippe Rossignol, Le Pecq 2013.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

les Lemercier de Courdemanche reçoivent tout le mobilier et 3 esclaves sur 7 et Dugommier le nègre Valère et le prix de 3 esclaves (3 800 livres)

- au retour de M. Coquille fils, règlement à Trois Rivières entre les 3 héritiers

Ceux-ci se rendant compte qu'il y a eu des erreurs considérables dans leurs règlements amiables, « *ouvrages de la précipitation, faits sur de simples aperçus, avec plus de bonne foi que d'exactitude et d'après cette confiance entière et mutuelle qui résulte de la qualité des parties* », veulent régler irrévocablement cette affaire « *afin d'entretenir l'union et l'amitié et de prévenir toute difficulté qui pourrait les troubler par la suite* ». C'est donc avec le notaire Dupuch qu'est refait tout l'inventaire, en annulant les règlements amiables.

Masse des biens selon l'inventaire fait par Me Fontaine le 09/07/1774 :

- mobilier 5 552 livres

- esclaves 12 900 livres

- immeuble encore en nature et indivis, pour mémoire

- dettes actives : la dame veuve Duzer 18 000 livres, Dugommier 46 243 livres, et 2 848 livres par suite de paiement à des créanciers à qui il était moins dû que prévu

Total de l'actif 85 543 livres

Total du passif 35 691 livres

soit 49 851 livres dont le tiers fait 16 691 livres

Trois lots (non compris le 1/3 de l'immeuble indivis) :

à Mme veuve Lemercier de Courdemanche, tous les meubles, 3 négresses et le 1/3 de la somme due par Mme Duzer

à M. Coquille la somme en argent

à M. Du Gommier, le nègre Valère et le reste en argent.

Nota : nombreux autres actes COQUILLE chez Me Dupuch

Annexe 3 Les habitations Dugommier à Basse Terre, Grand'Anse et Grands Fonds aux Trois Rivières, Pérou aux Abymes

L'habitation **Le Gommier**, au Palmiste dans les hauteurs de Basse Terre, dont Jacques Coquille prit le nom comme nom de branche, appartenait à ses père et mère, Germain Coquille et Claire Laurent, qui la vendirent le 27 février 1768 (Me Mercier) à leurs deux fils, Robert Germain et Jacques ; dès le lendemain le premier fit cession à son frère de la moitié lui appartenant. C'était donc bien sa propriété.

Il y ajouta une concession d'un terrain couvert en bois, toujours dans les hauteurs du Palmiste, obtenue le 9 décembre 1768 et restée non défrichée, qu'il revendit le 2 mars 1772 à Jean Michel Catherine Huard ¹⁸³.

Dès le 1^{er} février 1777, Jacques Coquille du Gommier, alors « *écuyer, major des milices du bataillon de la Basse Terre, y demeurant sur ses terres du Gommier, paroisse Notre Dame du Mont Carmel* », vendit son habitation, chez Me Fontaine, aux sieurs Pierre Charles Dolet, ancien officier d'infanterie, ci-devant bourgeois de Bordeaux, et Pierre Clet

¹⁸³ Cette ancienne concession deviendra plus tard la caféyère La Désirée. Me Vauchelet 16/06 et 10/07/1835.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Martin, ancien capitaine de navire, négociant à Bordeaux, ce qui nous permet d'en avoir un état à l'époque.

C'était une habitation caféyère de 115 carrés, comprise entre les rivières du Gommier et du Galion qui se rejoignaient au bas et à l'ouest du terrain. 34 esclaves y travaillaient. Faisait partie de la même vente un emplacement sur l'ancien terrain des Jésuites, de 60 pieds de façade depuis l'allée conduisant à l'église paroissiale jusqu'à une ravine au nord, avec une maison en bois, cuisine, jardin, dépendances et meubles (détail donné), que Coquille Dugommier avait acquis le 26 juin 1770 du sieur de Jauréguay.

Le tout est vendu pour 230 000 livres argent des colonies, en déduction de laquelle somme le sieur Dolet cède le bien noble ou fief de Feydeau, d'une valeur de 90 000 livres argent des îles (60 000 argent de France), situé entre deux mères (sic !), à une lieue de Bordeaux, paroisse d'Artigues et Florac ¹⁸⁴, entre les chemins de Créon et de Pompignac, fief relevant directement du roi, acquis par Dolet de M. de Noailles, conseiller à la cour des aides de Bordeaux. D'une étendue de 90 journaux, dont 14 « de bonne vigne » et prés, bois, labourage et pâturage, il a « une bonne maison pour principal manoir » (détail donné), puits, écurie, étable, cuvier ou pressoir, chais, remise à bois, poulailler, colombier, métairie, grange, chapelle, etc.

Mais dès le 29 mars 1778 Jacques Coquille Du Gommier hypothèque le bien noble de Feydeau en faveur des sieurs Bonafour, Fabre et compagnie, négociants de Bordeaux, en raison d'avances faites et à faire, pour 50 000 livres argent de France, bien que ces négociants aient écrit à Jean Baptiste Larriveau qui gérait les affaires de Dugommier, « il est douteux que nous puissions vendre ce bien noble » au prix de 54 000 livres demandé par Dugommier.

Dolet s'étant révélé insolvable, par acte sous seing privé du 6 juin 1784 ¹⁸⁵ Coquille Dugommier vend l'habitation Le Gommier, réduite à 100 carrés, avec 20 esclaves, pour 260 000 livres, à sa sœur veuve Perreau Duressard en premières noces et Mercier de Maisoncelle de Courdemanche, et au fils de celle-ci, Messire Pierre Joseph Germain Perreau chevalier sieur Duressard, marié avec Marie Anne Françoise Dumazeau de Sainte Marie. Le 31/01/1785 (Me Dupuch) règlement des droits et société entre la mère, son fils et sa belle-fille.

Mais sentence à Basse Terre le 25/07/1791 condamnant sa sœur à payer les termes échus ou à déguerpir, suivie le 17/08/1791 (Me Valeau Saint Fit) de l'inventaire de l'habitation en présence de Jean Baptiste Larriveau négociant à Basse Terre Saint François, fondé de la procuration (19/05/1791 Me Dupuch) de Jacques Coquille Dugommier parti pour France.

Le 5 mai 1787 (Me Thiery, Basse Terre), transaction entre messire Jean Alexandre de Ceris marquis de Lérès et messire Jacques Coquille Dugommier sur ce qui reste à payer sur l'habitation vendue au second à la **Grand'Anse des Trois Rivières** le 12/07/1775 (paiement échelonné prévu par acte du 17/02/1781 Me Mimerel).

¹⁸⁴ Le château Feydeau, à Artigues près Bordeaux, est aujourd'hui le siège du Cuvier, Centre de Développement Chorégraphique d'Aquitaine.

¹⁸⁵ Ratifié et transcrit chez Me Dupuch, 19/01/1785.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le 15 janvier 1779 ¹⁸⁶ messire Jacques Coquille du Gommier, demeurant sur son habitation dite la Grand'Ance aux Trois Rivières, acquise des héritiers des sieur et dame Lauriol, achète pour 100 000 livres l'habitation limitrophe dite du **Grand Fond**, dans les hauteurs des Trois Rivières, à la veuve et aux enfants de Jean Baptiste Dumouchel ¹⁸⁷, habitation de 92 carrés, bornée au nord par la rivière Grand'Ance. L'inventaire en avait été fait en décembre 1772 (Me Guérin) après le décès de Dumouchel père mais depuis, par défaut d'entretien et perte de nègres, elle avait beaucoup perdu de sa valeur.

Le 08/11/1779 (Me Boyer) messire Louis François Lemerancier de Maisoncelle écuyer sieur de Courdemanche, major du bataillon de milice de Pointe à Pitre et son épouse dame Marie Claire Françoise Coquille, demeurant aux Abîmes, vendent à messire Jacques Coquille Dugommier, écuyer, commandant des volontaires de Guadeloupe, leur frère et beau-frère, habitant des Trois Rivières, leur habitation du **Pérou** en manufacture à sucre avec moulin à bœufs aux Abîmes (108 carrés, bâtiments, plantations, 54 esclaves, etc.) pour 450 000 livres dont 129 000 livres de dettes, dont 21 000 livres dues à Pierre Joseph Germain Perreau Duressard, alors mineur, fils du premier mariage de Marie Claire Françoise Coquille, montant de ses droits sur la succession de son père ¹⁸⁸.

Annexe 4

Départ pour France de COQUILLE DUGOMMIER en 1791

Me Barbier, Trois Rivières, 27 juin 1791

Déclaration et protestation par Jacques Coquille Dugommier, habitant, chevalier de Saint Louis, grand propriétaire et ancien [rayé : député de la paroisse des Trois Rivières et] membre de l'Assemblée générale coloniale de la Guadeloupe, y résidant à Trois Rivières. Instruit qu'on a présenté contre lui une requête flétrissante tendant à l'expulser de la colonie, requiert le notaire de faire lecture, en présence des officiers municipaux Jean Baptiste Gabriel Pautrizel père, habitant, chevalier de Saint Louis, maire de Trois Rivières, et Joseph Légliise, chirurgien, habitant, officier municipal de Trois Rivières, des 6 lettres anonymes reçues à ce sujet, les signer et les parapher.

Même notaire, 30 juin 1791

Convention entre Coquille Dugommier et Dominique Cauby, gèreur de ses biens : « *forcé par les circonstances actuelles de partir incessamment pour France* ».

Annexe 5

Plaidoyer pro domo

Citoyen

Selon votre désir je vous remets les titres qui appuyent la demande faite pour moi au Ministre de la Marine par les députés de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte

¹⁸⁶ Me Fontaine.

¹⁸⁷ 28/06/1788 (Me Jacques Georges Mollenthiel), François Charles Rochemont Dumouchel cède à Coquille Dugommier pour 17 125 livres ses droits sur l'habitation vendue par sa mère pendant sa minorité.

¹⁸⁸ Autre acte même sujet Me Marcadier 10/12/1788.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Lucie. Vous verrez par leur examen que dans la guerre de 1756 j'ai été chargé de l'établissement des batteries sur les côtes d'Aunis et de l'île de Rhé ; envoyé ensuite aux colonies où je me suis trouvé aux sièges de la Guadeloupe et de la Martinique ; qu'à la paix de 1763 j'ai été chargé en qualité de major de l'organisation d'un corps national où il y avait artilleurs, fantassins et troupes légères à exercer ; j'ai mérité dans ce service un témoignage flatteur du cy devant roi. Dans la guerre de 1778 le général d'ARBAUD me confia un corps de 400 volontaires et je fus appelé au siège de Sainte Lucie par le général DESTAING. Cette campagne me valut la croix de Saint Louis. Au commencement de la révolution, le vœu de mes concitoyens me plaça dans l'assemblée coloniale de la Guadeloupe et dès cette époque, depuis quatre ans, j'ai tout sacrifié, repos, famille et fortune pour leurs intérêts et pour le triomphe des grands principes de la régénération française. J'ai fait en conséquence, toujours sur la réquisition des corps constitués, trois campagnes révolutionnaires à la Martinique. Dans les deux premières, j'ai eu le bonheur de réussir sans combat et par la douce voie de la conciliation ; mais dans la dernière, des circonstances forcées et impérieuses m'ont retenu pendant près de huit mois à la tête de dix mille hommes, troupes de ligne et volontaires, pour défendre la ville de Saint Pierre, asile des colons patriotes dont les aristocrates, devenus depuis contre révolutionnaires, avaient juré la perte. J'ai couvert cette ville par des ouvrages que l'ennemi n'a jamais pu entamer, j'ai sauvé trente mille individus qu'elle renfermait, j'ai conservé d'immenses intérêts que le commerce national y avait. Tous les patriotes ont rendu justice à mon énergie patriotique qui les a préservés de la fureur de leurs ennemis. Les preuves en sont suffisamment constatées dans les adresses de toutes les villes des îles du vent, dans celle de toute la colonie de Marie-Galante et de plusieurs quartiers considérables de la Guadeloupe et de Sainte Lucie. Vous verrez, citoyen, dans ces adresses, que je n'ai point combattu pour un parti, comme on veut le faire croire, mais bien pour faire respecter l'égalité, la liberté; et je peux me flatter qu'aujourd'hui qu'on ne doit considérer que les citoyens qui ont constamment démontré les mêmes principes, ceux mêmes que j'ai combattus à la Martinique seront bien d'avis de me voir à même, par la confiance que j'ai méritée des patriotes, de maintenir dans les bornes d'une sage et nécessaire modération les citoyens que d'anciennes récriminations pourraient égarer. Citoyen, je laisse à votre justice et à votre discernement à ajouter à votre rapport ce que vous croirez de plus convenable au désir pressant que j'ai d'être utile à la République. Ce 10 avril 1793, l'an 2 de la République.

Dugommier

A remettre au Cⁿ (citoyen) ROUSSELET (?) chargé d'écrire de la vie de ce général

Annexe 6

Transaction entre M. et Mme Collet (A1.5a.1b) et Mme Zecca veuve de Chevrigny Dugommier (A1.5a.5)

En 1829 intervint une transaction entre Étienne Collet, chef de bataillon en retraite, demeurant à Rochefort, se portant fort de son épouse Claire Antoinette Coquille Dugommier, « demeurant de droit avec lui mais de fait en la ville de Basse Terre », d'une part, et d'autre part Anne Marie Antoinette Louise ZECCA, épouse (décembre 1803 en Hollande) puis veuve de l'adjudant commandant Jacques Germain François Chevrigny Coquille Dugommier, décédé prisonnier en Russie en 1813 après la Bérézina, décès transcrit à Paris le 04/06/1823.

En 1803 Chevrigny Dugommier était « sous les drapeaux de l'armée française » mais il avait conservé son domicile en Guadeloupe et le mariage, sans contrat, était donc soumis à la coutume de Paris en vigueur à la Guadeloupe. Un an et demi après le mariage, en

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

juillet 1805, il fit un testament en faveur de son épouse, testament annulé après jugement à Paris en 1825.

Par la mort de son père puis de sa mère et de ses frères, Claire Antoinette Coquille se retrouvait héritière de tous les biens paternels et maternels en Guadeloupe.

Il y eut donc transaction entre la sœur et la veuve de Chevigny :

- Mme Zecca cède tous ses droits de communauté légale et de douaire sur tous les biens en Guadeloupe pour un forfait de 20 000 francs, à lui payer le 01/01/1831 (intérêts 5%), et une rente annuelle viagère jusqu'à son décès de 1 200 francs, en deux termes, tous les 6 mois, depuis le 01/01/1829. Ces droits cédés ont une valeur de 32 000 francs.

- Mais elle ne comprend pas dans cette cession les droits et prétentions qu'elle peut exercer sur la somme de 100 000 francs léguée au fils ou petit-fils du général Dugommier par le codicille de Napoléon Bonaparte à Longwood le 24/04/1821 et les dispositions au n° 37 du testament du 15/04/1821. M. Collet reconnaît que sa femme n'a aucun droit sur ce legs et fait mail-levée de toute opposition qui a pu être faite.

- En garantie des 20 000 francs M. Collet hypothèque une grande maison sise grande rue du faubourg de Rochefort à La Rochelle n° 92, d'une valeur de 40 000 francs ; terrain acquis par lui en août ou septembre 1816 (Me Peltier à Rochefort) et bâtiments construits par lui.

Mme Zecca demeure à Paris rue Sainte Anne 51 mais la somme à elle due sera payée chez son ami Louis Nicolas Couturier, employé, rue Saint Sauveur n° 16, témoin présent à la transaction.

Me Jonquoy, 13/05/1829, MC/ET/XLIV/913

Annexe 7

Les habitations Grand'Anse et Grands-Fonds des Trois Rivières (1814-1832) (A1.5a)

Dans un très long acte (13 recto à 167 verso), « Inventaire de (...) l'habitation sucrerie et caféyère Brindeau et des Grands Fonds aux Trois Rivières »¹⁸⁹ figurent les titres des habitations acquises par le feu sr Brindeau du sieur Coquille Dugommier représenté par le sieur Larriveau (Me Damaret, 06/05/1792). Claude Pierre Brindeau et sa femme Marie Adélaïde Ithier avaient été assassinés sur leur habitation sucrerie dans la nuit du 21 au 24 avril 1793¹⁹⁰. La dame Ithier, héritière de sa fille morte sans enfant, était passée à la Martinique en 1794 en emportant les papiers de la succession Brindeau et un certain nombre des esclaves des habitations. Larriveau, réfugié lui aussi à la Martinique, la contraignit à lui remettre les esclaves pour en rendre compte le moment venu. « *Immédiatement après le départ de la dame Ithier et de sa famille, les biens de tous ceux qui, comme elle, étaient prévenus d'émigration à la Guadeloupe passèrent sous la main du gouvernement et des séquestres furent en conséquence placés sur les habitations Brindeau* ». En 1800 le gouvernement rappela les émigrés. La dame Ithier se mit en possession de la caféyère par arrangement avec celui qui en était le fermier ; en revanche « *la sucrerie était au pouvoir de la dame veuve Dugommier et de sa famille à la faveur d'un arrêté du gouvernement depuis l'an IX* ».

Les héritiers Ithier et Brindeau intervinrent. Discussions, procès, transactions. La dame veuve Dugommier, qui avait renoncé à sa communauté d'avec son mari, poursuivit l'exécution de ses droits contre les représentants Brindeau. Les enfants Dugommier de

¹⁸⁹ Me Jacques Georges Mollenthiel, 25/01/1814

¹⁹⁰ Voir Histoire de la Guadeloupe d'Auguste Lacour, tome II, p. 185.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

leur côté, comme héritiers, poursuivirent l'exécution du contrat de vente du 06/05/1792 en demandant sa résolution pour être réintégrés sur les habitations vendues par le sieur Larriveau au sieur Brindeau.

Le 08/12/1807, par acte sous seing privé (déposé le 23 chez Me Bonnet), transaction avec la veuve Dugommier, suivie de nouveaux procès, jusqu'à son décès.

Du folio 135 recto au 136 recto sont énumérées les actes de procédures et autres servant de renseignements sur la dame veuve Dugommier et les héritiers de son mari :

- contrat de mariage, Me Guillon, Grande Terre, 11/02/1765
- liquidation de la succession de M. Coudroy Bottée père de la dame Dugommier Me Dupuch, 24 et 30/10/1783
- extrait d'un contrat chez Me Dupuch le 27/06/1786 par lequel M. Coquille Dugommier a reçu de M. Coquille son frère 113 930 livres, soulte des partages de la succession de M. Coudroy Bottée
- Me Dupuch 24/05/1790 quittance de 30 000 livres par Coquille Dugommier à son frère à valoir sur ce que ce dernier devait à Mme Bottée leur belle-mère
- Me Kaur (ou Laure ?, minutes perdues) 31/05/1792, transport de ces 30 000 livres + 6 107 livres par Mme Bottée à Mme Dugommier sa fille en avancement d'hoirie
- inventaire de l'habitation sucrerie acquise par M. Brindeau de M. Dugommier et recollement par Me Roydot les 30 vendémiaire, 1^{er} et 2 brumaire XIII [22-24/10/1804], sur l'inventaire de l'habitation en l'an IX quand Mme Dugommier fut mise en possession.

En 1829 les procès continuaient entre la fille de Dugommier, dame Collet, et les Venture de Paradis ¹⁹¹ qui, le 21 décembre 1807, avaient racheté l'habitation à la dame Thomas, seule héritière Brindeau ¹⁹², une partie du prix de vente restant dû aux Dugommier frère et sœur (Chevrigny et dame Collet).

Le 21 mars 1832 (Me Auguste Mollenthiel), dans un très long acte qui rappelle tout l'historique, Claire Antoinette Coquille du Gommier épouse d'Étienne Collet (lequel était alors à Rochefort), réunissant sur sa tête la totalité de la succession de ses père, mère et frères, reçoit en bail, de la dame Blanche Vernier veuve de Venture et de son fils Charles Ernest de Venture, les deux habitations Grande Anse, sucrerie, et Grands Fonds, caféyère « *mais négligée depuis longtemps* », à Trois Rivières, au profit d'elle-même et de son mari et des srs Lavau et Laporte, négociants à Basse Terre, lesquels s'étaient rendus cessionnaires quelques jours avant d'une créance de Marie Anne Virginie Marre de Boischéry veuve Galbert de Rochemore en premières noces et veuve de Joseph Edouard Marie Lauriol en secondes noces, contre les Venture, et elle consentait à la remise faite en son nom à la veuve Venture et à son fils de 123 485 francs des intérêts dus à elle et à son mari. Ernest de Venture est installé comme gérant. Bail approuvé le 3 mai 1832 après accord de son mari (même notaire).

A cette date de 1832, l'habitation caféyère Grands Fonds, totalement négligée, était de 90 carrés et l'habitation sucrerie Grand'Anse, de 96 carrés (dont 35 en cannes, 4 $\frac{3}{4}$ en manioc, $\frac{1}{4}$ en autres vivres), est inventoriée en détail avec sa maison de maître de plusieurs pièces en bon état en charpente de bois du nord sur carré en maçonnerie, 2 pavillons en bois de pays, 1 case à eau en maçonnerie, case hôpital, petit colombier,

¹⁹¹ Sur les VENTURE de PARADIS voir GHC 21, novembre 1990, p. 222 de l'article « A Basse-Terre sous la Révolution : les DUJON ». Rappel : le fils Venture, Charles Ernest, déclarera le 17/03/1839 le décès de son cousin (par les SAINT-MARTIN) Robert Germain Coquille Valoncourt (B 3.11.4) ; il est alors dit habitant propriétaire aux Trois Rivières.

¹⁹² Voir GHC 228 septembre 2009 p. 6030 : arrêt de la Cour de cassation du 6 mai 1829.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

lapinière, 26 cases à nègres, parcs à bœufs, à vaches, à mulets, écurie, case à farine, magasin à rum, moulin à cannes, sucrerie, tonnellerie,, vinaigrerie, 3 cases à bagasse, 1 moulin à manioc ; 81 esclaves (avec nom et âge), 1 en marronnage et 1 aux galères et les bestiaux.

Descendance agnatique simplifiée

I Germain COQUILLE x Edmée RENTÉ à Auxerre (89)

II Germain COQUILLE 1639-1701 x 1665 Jeanne SEIGNELAY, à Auxerre

III Germain COQUILLE + 1744 Melun (77)

x 1696 Fresne L'archevêque (27) Marie Madeleine GÉRARD + 1739 Melun
d'où :

A 1 Jacques Germain François COQUILLE o 1699 Eu (76) + 1774 Basse Terre
x 1723 Basse Terre, Claire LAURENT (ca 1709-1774)

A 1.4 Robert Germain COQUILLE (1737-1792)

x 1765 Renée Désirée COUDROY BOTTÉE (1748-1785)

A 1.5 Jacques Christophe **COQUILLE DUGOMMIER** (1738-1794)

ax 1765 Marie Dieudonnée COUDROY BOTTÉE (1740-1810)

A 1.5a.1 Claire Antoinette dite Justine COQUILLE (1766-1836)

ax 1800 Pierre DUMOUTIER bx 1820 Étienne COLLET

A 1.5a.2 Jacques Germain François COQUILLE DUGOMMIER (1767-1793/)

A 1.5a.4 Jacques François Germain DANGEMONT COQUILLE (1773-1814)

A 1.5a.5 François COQUILLE CHEVRIGNY (1775-1813)

A 1.6 Jean Baptiste Alexis **COQUILLE de CHEVRIGNY** (+ 1766)

C 2 Nicolas COQUILLE o 1700 Eu + 1764 Melun

bx 1725 Sens (89) Catherine Jeanne BOUCHER (ca 1703-1782)

C 2b.3 Jacques Germain **COQUILLE de SAINT REMY** (1728-1794)

ax 1758 Marie Jeanne AVRIL (1733-1765)

C 2b.3a.2 Antoine Germain Nicolas Constance COQUILLE de SAINT REMY (1762-1787)

x 1785 Marie Geneviève THYRUS PAUTRIZEL (ca 1770-1787)

bx 1767 Marie Madeleine Charlotte COQUILLE (1745-1794)

C 2b.3b.4 Jacques Marie Joseph **COQUILLE DESVAGUES** (1771-1816)

x 1795 Marie Anne Toinette DOBROMETZ (ca 1773-1829)

C 2b.3b.4.2 Germain COQUILLE SAINT GERMAIN (1799-)

x 1838 Marie Celcy DIEUPART RUEL

C 2b.3b.7 Jean Jacques Philippe **COQUILLE SAINT SAUVEUR** (ca 1774-)

x 1800 Marie Anne Marguerite FOUILLOLE DESRUISSEAU (1774-)

C 2b.3b.7.2 Pierre Etienne Numa COQUILLE SAINT SAUVEUR (ca 1805-)

x 1843 Marie Alexandrine Palma POUTREL (ca 1810-)

C 2b.3b.9 Jacques Bathilde Antoine **COQUILLE de MONCOURT** (1776-1826)

x 1810 Catherine MOQUET DONCE (1790-1835)

C 2b.3b.9.1 Antoine Marie Nicolas COQUILLE de MONCOURT (1810-)

x 1837 Joséphine Aline HUYGUES LACOUR (ca 1818-1888)

C 2b.3b.9.2 Jean Baptiste Elie COQUILLE de MONCOURT (1813-)

* Rose Lise GÉHELMANN (ca 1817-1861)

d'où postérité subsistante

B 3 Robert COQUILLE o ca 1706 Paris + 1756 Basse Terre

x 1739 Trois Rivières, Anne Constance MARRE (1717-1787)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- B 3.3 Robert Jean Baptiste COQUILLE (1742-1794
 - ax 1770 Anne Victoire COGNET LEBRUN (1750-1773)
 - bx 1785 Marguerite Désirée COGNET LEBRUN (1742-1803)
- B 3.3b.2 Robert Gabriel Désiré Guy COQUILLE (1787-)
 - x Marie Angélique DUMAS
- B 3.4 Gabriel Germain **COQUILLE d'OURSIN** (1743-1790)
- B 3.5 Marie Madeleine Charlotte dite Madelonnette COQUILLE (1745-1794)
 - x 1767 Jacques Germain COQUILLE SAINT REMY (1728-1794)
- B 3.6 Jean Jacques **COQUILLE SAINTE CROIX** (1746-1801)
- B 3.10 Nicolas Constance **COQUILLE de CHAMPFLEURY** (1751-1817)
 - x 1786 Anne Robertine Constance Henriette GRUET
- B 3.11 Thomas Marie **COQUILLE de VALONCOURT** (1753-1796)
 - x 1776 Catherine SAINT MARTIN (ca 1752-1812)
- B 3.11.3 Jacques Thomas Marie COQUILLE VALONCOURT (1781-1823)
 - x 1805 Marie Marguerite Gotinette FAURE (ca 1786-1820)
- B 3.11.3.7 Catherine Victoire Zalida COQUILLE VALONCOURT (1818-1865)
 - x 1849 Marie Robert Félix COQUILLE (1823-1860)
- B 3.11.4 Robert Germain COQUILLE VALONCOURT (1785-1839)
 - x 1805 Marie Thérèse Charlotte FAURE
- B 3.11.4.1 Charles Marie Robert Danceney COQUILLE (1806-)
 - x 1827 Antoinette Félicité de PAVIOT
- B 3.11.4.5 Jean Marie Alphonse COQUILLE (1813-)
 - x 1841 Marie Edwige SAINT MARTIN
- B 3.11.4.9 Marie Robert Félix COQUILLE (1823-1860)
 - x 1849 Catherine Victoire Zalida COQUILLE (1818-1865)
- B 3.11.4.9.1 Marie Joseph Charles COQUILLE (1859-1884)
 - x 1880 Janille Saint Pie Lidia dite Pauline SAINT VAL

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)